

# Avant-propos

L'histoire est écrite avant tout par les vainqueurs. L'historiographie dominante est la relation des faits par ceux qui dominent. S'il en faut une preuve, on en trouvera une dans le fait que le titre du présent ouvrage exige une explication. Les événements dont il sera question dans ces pages sont plus habituellement connus sous le nom de *mutinerie de Lutubourg*, de *révolte des Batetela*, de *mutinerie de Shinkakasa* et, pour quelques-uns d'opérations militaires de maintien de l'ordre à la suite de *révoltes tribales*.

Appeler l'épisode central *révolte des Batetela*, alors que la tribu tètela ne s'est pas révoltée, faire usage d'un terme ethnique, présente simplement l'avantage de renvoyer le lecteur à des attitudes traditionnelles supposées irrationnelles, à la fameuse *sauvagerie primitive*. Parler de révolte de l'armée congolaise insisterait trop sur un caractère de modernité indésirable, voire sur des ressemblances possibles avec des événements plus récents.

A plus de cent ans de distance des événements, il serait peut-être temps, aussi, d'admettre que des termes comme *mutinerie* ou *rébellion* sont eux aussi sujets à caution. Ils sous-entendent que l'adversaire des rebelles ou des mutins était une autorité légitime. Et celle-ci ne peut provenir de la force ou de la conquête. Les Belges l'ont d'ailleurs compris qui à partir de la reprise du Congo ont invoqué surtout le *droit de bien-fait* (1). Si l'on considère la nature exacte des *bienfaits* de Léopold II, la théorie même du *droit de bienfait* mène à affirmer que son autorité n'avait rien de légitime, qu'elle ne se basait que sur la force, l'oppression et la cruauté et que, s'il y eut dans cette affaire un 'droit' généralement quelconque quelque part, il se trouvait du côté des révoltés.

C'est pourquoi il nous a semblé souhaitable de désigner ces combattants africains par un terme qui ne soit pas une étiquette tribale et qui ne se réfère pas non plus à la *légalité* léopoldienne. On trouve le terme *Baoni* dans plusieurs documents de la Force Publique, en particulier dans les rapports de Josue Henry, fait chevalier de la Lini après sa victoire sur Kandolo, Tshamionge et Kalukuta près de cette rivière. Dans des données recueillies entre 1910 et 1920 auprès des populations

Couverture: Milo Van Aert  
Photocomposition et impression EPO  
D 2204 1987 13

© 1987 Les Editions EPO  
Lange Pastoorstraat 25-27  
2600 Anvers, Belgique  
Tél.: 03/239.68.74

Distribution:  
Belgique: Vie Ouvrière  
4, rue d'Anderlecht  
1000 Bruxelles  
Tél.: 02/512.50.90

France: Les Editions Ouvrières  
12, Avenue Sœur-Rosalie  
75621 Paris Cedex 13  
Tél.: 337.93.85

Suisse: Les Editions D'en Bas  
Case 304, 1017 Lausanne 17  
Tél.: 021/23.39.18

pygmoides du Kivu. Le P. Schumacher les a entendu appeler *Bahuni* (2). Le capitaine Joubert, de son côté, en parle dans ses carnets sous le nom de *Wahomi* (3). Il s'agit visiblement de déformations congolaises du swahili *wahuni* qui désigne des vagabonds, des personnes en rupture de banc, des *hors-la-loi*.

Si l'on associe à ce terme non pas le sens péjoratif d'*individu de sac et de corde* (qu'il peut par ailleurs avoir) (4) ou de *traîtres* – qui serait d'ailleurs mieux rendu par *wasiliti* – mais celui de personnes qui ont voulu sortir de la loi imposée par l'occupant, on peut considérer cette dénomination comme acceptable.

Nous avons donné la préférence à la graphie *Baoni* parce que les soldats qui se sont soulevés, ainsi d'ailleurs que les autres congolais, s'exprimaient sans doute non en swahili littéraire, mais dans le dialecte dit *kingwana* (5). Celui-ci se caractérisait entre autres par la réapparition des préfixes *Ba-* au lieu de *wa-* à la deuxième classe, la quasi-disparition du *h* aspiré et une substitution fréquente du son *o* au son *u*, tendance d'ailleurs générale dans les langues bantoues quand on se dirige de l'Est vers l'Ouest (6). Il y a ainsi quelque espoir que cette dénomination ait été employée par les intéressés eux-mêmes, ce qui en fait un titre acceptable.

Il nous aurait été agréable de parvenir à relater cette histoire sans faire appel à des sources européennes, ou du moins en ne les utilisant que de manière secondaire. Malheureusement, les sources africaines disponibles, c'est-à-dire la mémoire populaire, ne fournissent que des données fragmentaires. Il faudrait tisser entre ces données un tel tissu d'hypothèses, que l'on aboutirait à écrire un roman. Encore faut-il avoir le talent nécessaire pour en écrire un bon ! Nous ne croyons pas le posséder. Il fallait donc recourir aux sources officielles pour le canevas général des événements, en essayant de le compléter par les notations éparées dans la mémoire africaine, et par des données venues des archives missionnaires. Ces dernières sont, elles aussi, assez rarement utilisées si ce n'est dans le domaine spécialisé de la *missiologie*. Ici aussi, on craint sans doute que certains propos critiques tenus par la population noire ou par les missionnaires eux-mêmes, témoins qui n'étaient pas toujours indifférents, puissent remonter à la surface. Quant aux sources africaines, leur utilisation est fort généralement évitée, habituellement sous le prétexte que ces sources orales sont difficiles à recueillir ou à consulter. Même lorsqu'il y a des sources africaines écrites et n'offrant donc aucune difficulté de consultation, elles ont été, jusqu'à une date assez récente, généralement négligées.

Deux événements de première grandeur de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle en Afrique centrale et orientale sont sans contester la révolte d'Abushiri

contre les Allemands sur le littoral de l'Océan Indien, et la *campagne arabe* dans l'État Indépendant du Congo. Pourtant, on rencontre rarement dans la bibliographie des ouvrages qui ont vu le jour dans le livre de N. Buhry : *Ulenzi wa Vira vya Wadachi Kuumadiki Mrima 1307 a.h.* (7) ou l'autobiographie de Tipopo-Tipo (8) qui a pourtant la vertu supplémentaire d'avoir été traduite en anglais.

Certes, les ouvrages africains, surtout lorsque leurs auteurs ont été mêlés aux événements qu'ils relatent, ont comme ceux des Blancs des aspects de plaidoyers pro domo, et on peut en dire autant des traditions orales. La tendance à justifier ou à exalter ses propres actes ou ceux du groupe auquel on appartient ne dépend en effet ni de la couleur de la peau du narrateur, ni de l'usage du stylo. Pourtant, même en sachant que mémoires et autobiographies sont souvent le ciseau et le maillet au moyens desquels un homme sculpte sa propre statue, on imagine mal un historien de la France écrivant un ouvrage sur les débuts de la V<sup>e</sup> république sans consulter les *Mémoires du Général De Gaulle*, quitte à le prendre en flagrant délit d'*aménagement des faits*. Il y a d'autant moins de raisons d'écarter les témoignages africains que les sources européennes ne se distinguent en rien par leur objectivité ou leur désir de comprendre l'adversaire. La conduite des Baoni est censée s'expliquer de bout en bout par la 'sauvagerie', toujours prête à revenir au galop.

Il arrive cependant que l'on rende hommage au courage ou à la ténacité du combattant noir... tout en insinuant qu'il mange ceux qu'il tue. Le vainqueur a tout à gagner à rendre de tels hommages : il grandit sa propre victoire en se donnant en prime l'aureole du *fair-play*. Les auteurs belges sont bien placés pour connaître ce coup : Jules César l'a fait à leurs ancêtres, eux aussi *braves parce que primitifs*. Essayer de comprendre, fût-ce par conjecture, ce qui fait agir ce *sauvage* est une démarche étonnamment rare. La Force Publique a consacré à sa propre histoire *des origines à 1914* (9) un volumineux ouvrage par ailleurs remarquable par sa documentation et son souci très militaire du détail. Les auteurs ne s'y avisent que deux fois, sur trente ans d'histoire relatée en près de 600 pages, de sonder *les profondeurs barbares de l'âme bantoue*. Il s'agit d'essayer de comprendre pourquoi Gongo Lutete a choisi le camp de l'ÉIC plutôt que celui des esclavagistes et d'autre part d'indiquer que les mutineries de Luluabourg avaient certains fondements dans la sévérité excessive du Cdt. Pelzer. C'est tout !

Il est arrivé à deux ou trois reprises, au cours de la révolte, que les Européens se sentent à deux doigts d'une défaite complète, si les Baoni exploitaient leurs succès à fond, mettaient de l'acharnement à poursuivre la F.P. en déroute et à occuper des positions peu ou plus défendues. Ou ils ne l'aient pas fait est expliqué bien vite par le fait que *les mutins se*

*sont attendus pour piller*. Après Jules César, voici Titc-Live et Hannibal s'attardant dans les délices de Capoue ... éternelle Afrique! Le pillage — qui évidemment s'appelle *inventaire des prises de guerre* quand la victoire change de camp — explique sans doute certains retards. Mais cela évacue le fait que les Baoni ont souvent perdu un temps précieux à palabrer parce qu'ils n'étaient pas d'accord entre eux sur la conduite à adopter: élimination totale des Blancs, des seuls officiers ou disparition pure et simple dans la brousse sans plus d'hostilités (10). Dans les cas où existent des relations écrites, ou des traditions orales, il ne peut y avoir d'autres causes à l'occultation des récits africains que le propos délibéré de ne pas leur donner la parole. Pour les Baoni, la situation est cependant qu'elle est peu différente.

Aucun acteur noir des événements de 1895-1900 n'a cru bon de nous laisser un compte-rendu de ses impressions et il faut donc se rabattre sur des sources orales indirectes. De plus, la révolte des Baoni ne s'intégrait pas dans un cadre coutumier, justement parce qu'elle n'était pas une guerre tribale et aussi parce qu'elle s'est passée à un moment où le démantèlement du tissu sociologique congolais avait commencé et ne s'est donc pas intégrée dans la tradition. Nous voulons dire par là que l'élaboration et la fixation du texte, qui ont permis à la tradition de conserver le souvenir d'événements parfois beaucoup plus anciens, n'ont pas eu lieu. La tradition orale, au sens strict du terme, suppose une mise en forme *définitive* du texte, qui pour être différente de l'élaboration littéraire écrite n'en présente pas moins avec elle bien des analogies. Mais il est possible de trouver encore des renseignements utiles dans ce qu'on peut appeler *tradition populaire* ou *mémoire collective* un peu comme on peut trouver chez nous des gens qui se souviennent des récits de leurs pères — ou grand-pères — au sujet d'événements de la Première Guerre Mondiale ou des grèves du début du siècle. Les informateurs qui ne sont séparés du drame que par une seule génération sont encore relativement nombreux. Mais, comme presque toujours dans la mémoire populaire, il s'agit moins de récits d'ensemble que d'anecdotes concernant des points particuliers. Dans la région tètela, on insiste sur la répression qui a suivi la révolte et l'occupation prolongée de la région par la F.P. Les souvenirs des opérations militaires sont en général le fait des populations du Maniema, qui ont aussi gardé quelques souvenirs sur la personnalité de certains acteurs. Compte tenu de l'histoire mouvementée du Zaïre, de l'exode rural, des relocations et de la plus élémentaire prudence des révoltés ayant réussi à rentrer chez eux, on ne s'étonnera, ni du caractère fragmentaire des informations, ni de la dispersion des témoins un peu partout dans le pays. Il reste sans aucun doute encore des données à collecter, en dehors de celles, utilisées ici, recueill-

les en ordre principal entre 1969 et 1974, dans le Maniema, le Nord du Katanga et la région de Lasambo (11).

De leur côté, les archives missionnaires offrent un double intérêt. Les missionnaires ne partageaient pas les a-priori de l'Administration, même s'ils en avaient d'autres de leur côté. La F.P. et l'Administration, même quand elles ne rendaient pas ouvertement *hommage à nos héros*, faisaient preuve d'esprit de corps, et tendaient à produire un discours d'autojustification. C'est d'autant plus vrai que la plupart des récits émanent de personnes ayant participé aux événements ou de leurs proches, et ont un but avoué d'apologie. De plus, ces documents écrits plusieurs années après les faits, mettent souvent ceux-ci *en perspective* d'après l'évolution ultérieure de l'histoire. Les diaires des missions, tenus au jour le jour, échappent à ce défaut. De plus leurs auteurs avaient l'avantage de rapports plus confiants avec les autochtones et d'une connaissance de la langue bien supérieure à celle des militaires. Pour certains épisodes, on dispose des renseignements notés dans ses carnets par le capitaine Joubert. Si celui-ci est proche des missionnaires par sa mentalité, c'est aussi un militaire qui, commandant un Corps de Volontaires appelé à collaborer éventuellement avec la F.P., avait donc à la fois des connaissances techniques et des contacts fréquents avec les officiers et l'Administration coloniale. Pour ce qui concerne cette dernière catégorie de documents, nous tenons à remercier particulièrement le R.P. Lamey, archiviste de la Maison Générale des Pères Blancs à Rome, qui a grandement facilité nos recherches.

Il nous reste à évoquer un dernier scrupule. Patrice Lumumba disait qu'un jour l'Afrique écrirait sa propre histoire. Et pendant longtemps, tout en accumulant des notes, des entrevues et de la documentation pour le présent ouvrage, nous souhaitions en fait apprendre qu'il était devenu inutile, que les Africains l'avaient écrit eux-mêmes. Jusqu'ici, cela ne s'est pas produit, et l'intérêt des historiens africains semble s'être porté d'abord sur l'histoire pré-coloniale. En quoi ils n'ont pas tort: il est grand temps de recueillir ce que l'on pourra sauver de l'histoire ancienne avant la mort du dernier vieillard qui la connaissait. Et ne fût-ce que par leurs connaissances linguistiques et leurs possibilités d'empathie, les Africains feront du meilleur travail que les Blancs dans ce domaine-là. Outre cette focalisation tout à fait légitime de l'intérêt des Africains, nous soupçonnons dans leur attitude vis-à-vis de l'épisode des Baoni un zeste de prudence. On sait que le Zaïre n'est pas précisément la terre d'élection de la liberté d'expression. L'intérêt pour les points chauds de l'histoire, comme pour certaines réalités ethniques ou sociales, n'y est pas bon pour la santé. Une certaine prudence est donc aisée à compren-

dre. Une autre raison nous a dissuadé de nous abstenir. C'est que les Européens aussi sont partie prenante dans cette triste histoire. Et jusqu'à ce jour il y a eu relativement peu de tentatives pour présenter l'histoire coloniale sous son vrai jour. Elle a parfois tout simplement disparu des exposés. Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes a fait son entrée parmi les notions couramment enseignées, et même utilisées. Lorsque la colonisation est évoquée, on parle de son côté mercantile et intéressé, voire de ses *bananes*. Mais elle reste un fait *globalement positif*. Léopold II, sans piédestal, reste un grand homme, et nos glorieux pionniers d'Afrique Centrale, s'ils ne sont peut-être plus les héros purs et sans tâches que l'on décrivait autrefois, ont tout de même fait oeuvre utile.

Les faits innombrables qui font apparaître dans la colonisation une curée avide et sans scrupules, une exploitation sans limites imposée avec brutalité, restent systématiquement *oubliés*.

Parmi les documents ou témoignages ainsi oubliés, il en est sans aucun doute qui relèvent des ambitions intéressées de l'une ou l'autre grande Puissance ou de la rancœur de tel ou tel colonial qui s'est estimé traité avec ingratitude. Aussi n'est-ce pas à ceux-là que nous faisons allusion. Mais il est pour le moins frappant de voir qu'aucun livre d'Histoire n'inclut, parmi les documents qu'il est de bon ton de fournir aux élèves, le moindre extrait du rapport de la Commission d'Enquête de 1904, ordonnée par Léopold II et paru dans le Bulletin Officiel de l'Etat Indépendant. Dans le même ordre d'idées, si l'on continue à citer parmi les bien-faits que le Congo a retiré de la colonisation l'élimination de l'esclavagisme *arabe*, on se garde d'évoquer trop en détail les 450 ans d'esclavagisme européen et surtout le rôle qu'on joua dans l'esclavagisme *espagnol* les financiers... anversois.

Les rapports Nord-Sud sont en effet bien plus vieux qu'on ne l'imagine, et c'est l'ensemble de notre prospérité, de notre progrès, bref de ce qui a fait la *supériorité de la race blanche* qui s'est élevé dès le départ sur une accumulation de moyens venant, dès l'origine, du pillage du Tiers-Monde.

Ceci n'est nullement une invitation à nous frapper la poitrine et à verser des larmes de remords sur notre passé colonial. Mais si l'on veut qu'un jour des rapports de respect mutuel sans arrière-pensée puissent se nouer entre les hommes d'Europe et ceux d'Afrique centrale, il importe que ce soit en sachant, de part et d'autre, de quoi le passé a été fait. Quelques désagréables que soient donc les choses que nous avons à dire, nous prétendons en les disant faire oeuvre de réconciliation.

Ce qui est dangereux, ce n'est pas que dans ce passé figure le fouet. C'est de continuer à prétendre que son contact était une douce caresse.

#### NOTES

- 1) Voir p.e. J. M. Jadot, *Blancs et Noirs au Congo belge*; Problèmes coloniaux et tentatives de solutions. Le droit de bienfait était l'un des chevaux de bataille de cet auteur, magistrat à Coquilhatville et par ailleurs suspect de 'nérophilie'. Il avait, en effet, fait campagne contre l'élargissement des punitions corporelles.
- 2) Schumacher, Peter, M.A.: *o.c.* page 233.
- 3) Archives des Pères Blancs, Rome, n° E - 18.
- 4) Johnson, Frederic (ed.) *Standard Swahili-English Dictionary*, art. *huu* p. 137 col 2-138 col 1.
- 5) Pour une description plus détaillée, voir De Boeck: *Langues et démocratie en Afrique Noire*.
- 6) Joubert a d'ailleurs probablement corrigé ce qu'il a entendu, comme il le fait souvent, en ramenant le *kingwana* vers le *swahili* grammatical. Il est ainsi le seul à orthographier *Fimbo nyngi*, le surnom de Dhannis, que tout le monde écrit *Fimbo mingi*. Son *wahoni* a toutes les chances d'être lui aussi attribuable à un scrupule grammatical.
- 7) C'est qui était fait pendant la guerre des Allemands pour conquérir le littoral en 1891 (1307 de l'hegire).
- 8) *Maisha ya Hamud bin Muhammad el Murjebi, yaani Tippu-Tip*.
- 9) *cf* bibliographie
- 10) Les officiers se suicidaient plutôt que d'être faits prisonniers, il n'y eut presque pas de témoins blancs qui aient pu voir ce qui se passait chez les Baoni. Le Père Achic, qui fut capturé, puis relâché indemne avec armes et bagages, a assisté à des discussions comme celle à laquelle nous faisons allusion.
- 11) Pour les raisons que nous avons dites, ceci concerne le lieu des entrevues, pas forcément le lieu d'origine de la personne interviewée.



était pratiquement constamment en parité avec le franc français. La livre sterling, elle, valait 25 francs; le dollar US, 5 francs. Bien entendu, à mesure que l'on s'éloigne dans le temps, la signification d'une somme d'argent devient de plus en plus difficile à évaluer, les prix de beaucoup d'articles ayant évolué.

## Quelques abréviations utiles

Nous ne reprenons évidemment pas les abréviations usuelles, telles celles des grades militaires, ni celles des institutions scientifiques encore en activité.

- AIA: Association Internationale Africaine. Association utilisée comme couverture par Léopold II, de 1876 à 1885, pour prendre pied en Afrique Centrale.
- AOA: Afrique Orientale Allemande. Correspond à peu près à la Tanzanie, au Rwanda et au Burundi actuels.
- ARSOM: Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer.
- A.T.: Administrateur de Territoire.
- BJIDCC: Bulletin des Juridictions Indigènes et du Droit Coutumier du Congo.
- C.D.: Commissaire de District.
- CEHC: Comité d'Etude du Haut-Congo, autre couverture de Léopold II.
- CICM: Congregatio Immaculata: Cardis Marieie (Pères de Scheut)
- EIC: Etat Indépendant du Congo.
- F.P.: Force Publique.
- G.G.: Gouverneur Général.
- IRCB: Institut Royal Colonial Belge.
- P.B.: Pères Blancs (Société des Missionnaires d'Afrique) parfois abrégé en P.B.A.
- P.O.: Province Orientale. A l'époque des révoltes, elle englobait des parties importantes du Kivu, du Katanga et du Kasai.
- MRAC: Musée Royal de l'Afrique Centrale (Tervuren).
- V.G.G.: Vice-Gouverneur Général

# Introduction

Il n'y a pas forcément un fil conducteur clair et univoque à travers l'histoire d'un peuple ou celle d'un continent. Au contraire, la tentation des historiographes est souvent de trouver, voire d'inventer de tels fils, bien nets et bien rectilignes, là où il n'y en a guère. Tous, nous avons encore en mémoire les belles envolées patriotiques de nos manuels d'histoire d'école primaire. Celui que nous utilisons — c'était dans les années cinquante — se terminait en apothéose par un chromo où la Belgique, sous les traits d'une dame majestueuse drapée à l'antique d'une robe aux couleurs nationales, distribuait des lauriers à l'assemblée de ses glorieux enfants. Pour ce faire, elle trônait sur une estrade évoquant irrésistiblement — peut-être pour nous stimuler à l'étude — la salle des fêtes d'un collège bien pensant, le jour de la distribution des prix. A ses pieds, Boduognat côtoyait Notger et le Père Desmedt, tandis qu'Albert I<sup>er</sup>, Godtfroid de Bouillon et Anneessens échangeaient visiblement des potins, comme on le fait au buffet d'un vernissage.

Inspirés certes par les meilleurs intentions du monde, les dignes pédagogues qui réalisaient ce genre d'ouvrages tendaient, pour guider notre jeunesse inexpérimentée, quelques solides cables de marine entre les Grandes Figures de Notre Glorieux Passé et les Solides Valeurs Actuelles de Notre Grande Nation.

On a parfois matière à penser que l'Afrique succombe elle aussi à cette tentation de tracer à travers l'histoire de belles, évidentes et édiifiantes lignes droites. Nous serions certes malvenus, nous qui avons étalé aux yeux des Africains notre patriotisme cocardier tout en leur disant qu'eux étaient, hélas, dépourvus et d'histoire et de grands hommes, de leur reprocher ensuite de vouloir réagir en rétablissant leurs identités, leurs valeurs et leur passé. D'autant plus que, dans ce qu'on sait de l'histoire africaine, les grands hommes et les personnalités attachantes ne manquent pas.

Mais on ressent parfois une sensation de malaise devant des amalgames hâtifs de gens et de faits fort disparates sous une même étiquette. Mâintes fois, surtout il est vrai dans les oeuvres littéraires, on nous sert une sorte de macédoine où les fondateurs des derniers grands empires,

les résistants à la colonisation, les défenseurs des droits des colonisés, les rebelles desespérés condamnés à l'avance au trépas, les prophètes mystiques, les leaders des luttes anticoloniales et les premières victimes du néo-colonialisme et des régimes dictatoriaux figurent les jalons d'un cheminement linéaire et se mélangent allègrement.

Entendons-nous bien, il ne s'agit pas ici d'insinuer d'une façon quelconque qu'il faudrait attribuer de bons ou de mauvais points aux personnalités de l'histoire africaine et établir entre eux une hiérarchie de valeur; la trace que des hommes, ou des groupes d'hommes laissent dans l'Histoire n'est pas chose qui se compte ou se marchand. La question est donc ailleurs. Il est vrai d'affirmer que, depuis le début de la pénétration européenne jusqu'à nos jours, des personnes fort diverses se sont battues, et souvent sont mortes, d'abord pour défendre leurs derniers espaces de liberté, puis parce qu'il fallait bien, sous l'oppression, conserver quelque espoir (que celui-ci ait concerné ce monde et recouru à la violence ou ait pris des formes magiques ou mystiques est de ce point de vue secondaire). La répression s'abatit sur ceux qui réclamaient un minimum de droits humains et sociaux, sur ceux qui luttaient pour l'indépendance et sur ceux qui voulaient s'opposer à la re-colonisation.

Mais où trouver, s'il y en a une, la ligne qui relie ces épisodes du passé aux événements présents. Peut-on, sans tortiller affreusement les faits pour les faire rentrer dans un moule préconçu, trouver même au mot *liberté* un sens qu'il aurait eu à la fois pour un Kongo de 1650 et un étudiant zairois de 1970, voire même pour Kasongo Nyembo et pour Patrice Lumumba? Ce dernier est-il d'une façon ou d'une autre un *décendant* de nos Baoni, lui qui était Tetela comme beaucoup d'entre eux?

La tentation est grande de sauter à pieds joints dans le simplisme en répondant purement et simplement par l'affirmative. Disons d'emblée que le lien apparent que constituent les ensembles sociaux traditionnels organisés, pris en tant que tels, ne nous semble plus constituer un lien essentiel. Shi, Kuba ou Zande, le guerrier d'autrefois semble s'être évaporé entre les arbres de sa forêt avec la fumée du dernier coup de fusil. A la légitimité traditionnelle, il n'est plus fait appel que d'une façon folklorique qui achève de la discréditer, en mettant en évidence, plus que son pouvoir réel bien amoindri, sa collusion avec le pouvoir oppresseur, colonial hier, tyrannique aujourd'hui. Mais en même temps, on ne peut que constater que les tentatives de libération, violentes ou pacifiques, ont souvent lieu dans les mêmes endroits, parmi les mêmes populations, et que si elles ne concernent plus des ensembles sociaux organisés suivant la coutume, celle-ci reste cependant un point de référence très important pour l'organisation d'ensembles nouveaux. Importance qui est bien plus grande, sans doute, que l'usage d'un langage politique occi-

dentalisé superficiellement appris ne le donnerait au premier abord à penser.

C'est le plus souvent abusivement que l'on parlera de révolte de telle ou telle ethnicité, mais le fait que telle ou telle ethnicité ait été impliquée dans une révolte n'est pas indifférent. Ceci s'applique à la *révolte des Batetela*. La dénomination semble renvoyer à un soulèvement tribal, alors qu'il s'agit d'un soulèvement au sein de la Force Publique. Les Tetela, en tant qu'ensemble constitué, n'y avaient rien à voir et des soldats venus de nombreuses autres ethnicités y ont pris part. Le théâtre des opérations n'a lui non plus presque aucun rapport avec le territoire des Tetela, et cela même si on y inclut la révolte de Luluabourg en 1895. Les régions concernées au premier chef sont le Maniema (Kasongo, Nyangwe, Kabambaré), la partie septentrionale du Tanganyika (Baraka, Uvira) aux frontières du Rwanda et du Burundi. La révolte de 1895 s'est, elle, étendue vers le lac Kisale, puis dans le Sud-Kasai et le Katanga. On aura remarqué parmi ces lieux des noms qui ont aussi été liés à des actions très dures pendant les *rébellions* de 63-64 ou qui sont encore le siège d'activités mal vues à Kinshasa.

La référence tribale ne vaut donc ni pour les hommes — puisque ce ne sont plus des tribus, en tant que corps constitués, qui se soulèvent, ni même pour le territoire : on en est à des kilomètres. La révolte est le fait d'ensembles nouveaux, que la colonisation a créés elle-même. Dans le cas des Baoni, il s'agira d'unités de la Force Publique, plus tard il s'agira de camps de travailleurs de l'industrie ou des plantations de cultures de rente. Mais, en même temps, les mécanismes traditionnels d'organisation et de solidarité servent de modèle à ces révoltes. On rencontrera même un certain souci de perfectionner certains de leurs mécanismes, en matière de succession notamment.

Il est d'autre part aisément constatable que certaines régions — et donc les ethnicités qui les habitent, même si elles n'agissent pas en bloc et chefs coutumiers en tête — apparaissent de façon récurrente à travers l'histoire du Congo, puis du Zaïre, comme porteuses de revendications et de révoltes. Le lien apparemment si clair et si solide entre le passé et le présent est donc bien brumeux et indécis lorsqu'on le regarde de près. Mais il semble toujours bien exister.

Aussi n'est-il pas inutile, même si les termes *révolte des Batetela* sont abusifs, de se pencher un instant sur ce qu'étaient les Tetela...

## I. Les Tetela

Au milieu du Congo se trouve la région couramment dénommée *cuvette centrale*. On l'identifie aisément sur une carte physique : c'est la grande tache claire de basse altitude où l'on trouve encore le lac Inongo (ex-Léopold II) et le lac Tumba, seules *flaques* restant d'un grand lac préhistorique. La région qui nous intéresse va plus précisément de la Lopori (affluent de la Lulonga) au Nord, à la Sankuru au Sud. Ou, si l'on préfère, on peut dire aussi qu'il s'agit d'un quadrilatère très approximatif dont la diagonale serait représentée par une ligne allant de Coquilhatville (Mbandaka) à Lusambo (1).

La région est humide, recevant entre 1.200 et 2.200 mm de pluie par an. A mesure que l'on progresse de la périphérie de cette région vers son centre, qui se trouve sur l'Équateur, la durée de la saison sèche, qui est d'environ trois mois aux extrémités septentrionales et méridionales de la cuvette, diminue pour atteindre zéro sur l'Équateur. La partie la plus basse de la cuvette est marécageuse. La région est en grande partie couverte de forêts mais comprend, vers le Sud, et plus précisément entre la Lukemie et la Sankuru, une région un peu plus élevée, où la forêt plus clairsemée fait place à la savane. Cette cuvette est habitée par des peuples appartenant tous à l'ethnie Mongo. Leurs cultures présentent beaucoup de similitudes et ils se reconnaissent un lointain ancêtre commun : Mongo.

Cependant, malgré cette conscience subsistante de leur origine commune et de leur parenté, et bien qu'il ait existé entre les différents peuples Mongo des contacts fréquents et des accords p. ex. de défense, ils n'ont jamais fondé d'Etat centralisé. Ils sont divisés en une quarantaine de tribus. Il est cependant possible de les regrouper en quatre groupes, occupant respectivement le Nord-Ouest, le Nord-Est, le Sud-Ouest et le Sud-Est de la cuvette. C'est le dernier groupe, occupant plus particulièrement le cours supérieur des rivières Sankuru (jusqu'à Lusambo), Lukenge, Lomela, Tshuapa, Kasuku, avec un prolongement vers l'Est qui touche en plusieurs points le Lualaba et est traversé par la Lomami, qui nous intéresse. Il comprend les populations habituellement désignées par les noms de Nkurshu, Tetela-Kusu (Hamba, Sambala, Kusu)



ainsi que les Ngengete, Ombo, Langa, Mbuli, Kuti et Jonga.

Avant l'arrivée des Mongo, il y avait dans la cuvette non seulement les pygmées Iwa, mais aussi d'autres populations bantoues (2) pratiquant la chasse et l'agriculture (3) qui devinrent clients des Mongo, tout en conservant le souvenir d'avoir été les premiers occupants. L'arrivée des Tetela dans la région remonte au moins au tournant des XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles. Il semble bien que l'on doive accepter une assez longue occupation de la région par eux et il y a des arguments en faveur d'une arrivée encore plus ancienne.

Si l'on excepte, aux limites extérieures de la cuvette, l'influence de l'adstrat, telle la ressemblance du Mpama (Nord-Ouest) avec les langues du groupe bobangui, les langues mongo forment un groupe distinct à l'intérieur des langues bantoues, et celles du Sud-Est, en particulier le Tetela, forment à leur tour un sous-groupe bien caractérisé. Les lignages tetela étaient patrilinéaires. Encore que ce type d'organisation soit en principe plus favorable à une certaine centralisation (4) constatable d'ailleurs chez les Tetela par une organisation de lignages segmentaires assez poussée, leur structure politique était moins centralisée que chez d'autres peuples Mongo.

Le titre de Nkumu, qui désigne chez les Mongo du Sud-Ouest une sorte de petit roi (Nkumu-Epokko), est connu chez eux, mais n'est utilisé qu'à des fins de prestige, sans correspondre à une autorité réelle. Il était simplement acquis, à l'intérieur d'une association fermée à plusieurs grades à l'intérieur du lignage, par l'un des aînés qui offrait, de façon agonistique, un certain nombre de biens aux autres (5). L'organisation politique était collégiale, plutôt que personnelle ou centrale. Comme dans tous les régimes d'assemblée, l'éloquence tenait une place importante chez les Tetela, de même d'ailleurs que l'ensemble de la littérature orale, alors que les arts plastiques n'étaient pratiqués que de façon assez restreinte. En liaison étroite avec la littérature, la musique et la fabrication des instruments étaient bien développées, comme partout chez les Mongo. Les Tetela pratiquaient l'agriculture sur brûlis de façon itinérante. Leur production était assez diversifiée puisque, à côté de la banane et du manioc apparu dès le XIX<sup>e</sup> siècle, ils cultivaient la canne à sucre, le maïs, l'igname et divers légumes et condiments. L'arboriculture concernait l'étais (palmier à huile), le raphia, le safoutier et le kola-tier. A l'exception du défrichage, travail particulièrement lourd dans cette région, les travaux agricoles étaient l'appanage des femmes. Celle-ci, avec l'aide des enfants, s'occupaient aussi de la cueillette des tubercules, champignons et chenilles. Les hommes récoltaient les fruits sauvages, le miel, les plantes médicinales et les matériaux de construction. Ils s'adonnaient aussi à la pêche et à la chasse, par piégeage ou à la traque.

Les Tetela pratiquaient le petit élevage : chiens, poules, chèvres, moutons. Leur société connaissait une *spécialisation modérée* des fonctions. Les Iwa et les Elinga (= *riverrains*), des Mongo devenus pêcheurs spécialisés, ne cultivaient pas la terre, mais échangeaient du gibier ou du poisson contre des produits agricoles (6). Les poteries, ainsi que le sel fabriqué par les femmes elinga étaient également échangés. Les elinga faisaient aussi du commerce fluvial. Le fer était travaillé de façon très efficace et était, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, supérieur au fer importé. La métallurgie, la vannerie, le tissage, la poterie et la sculpture étaient pratiqués par des artisans spécialisés.

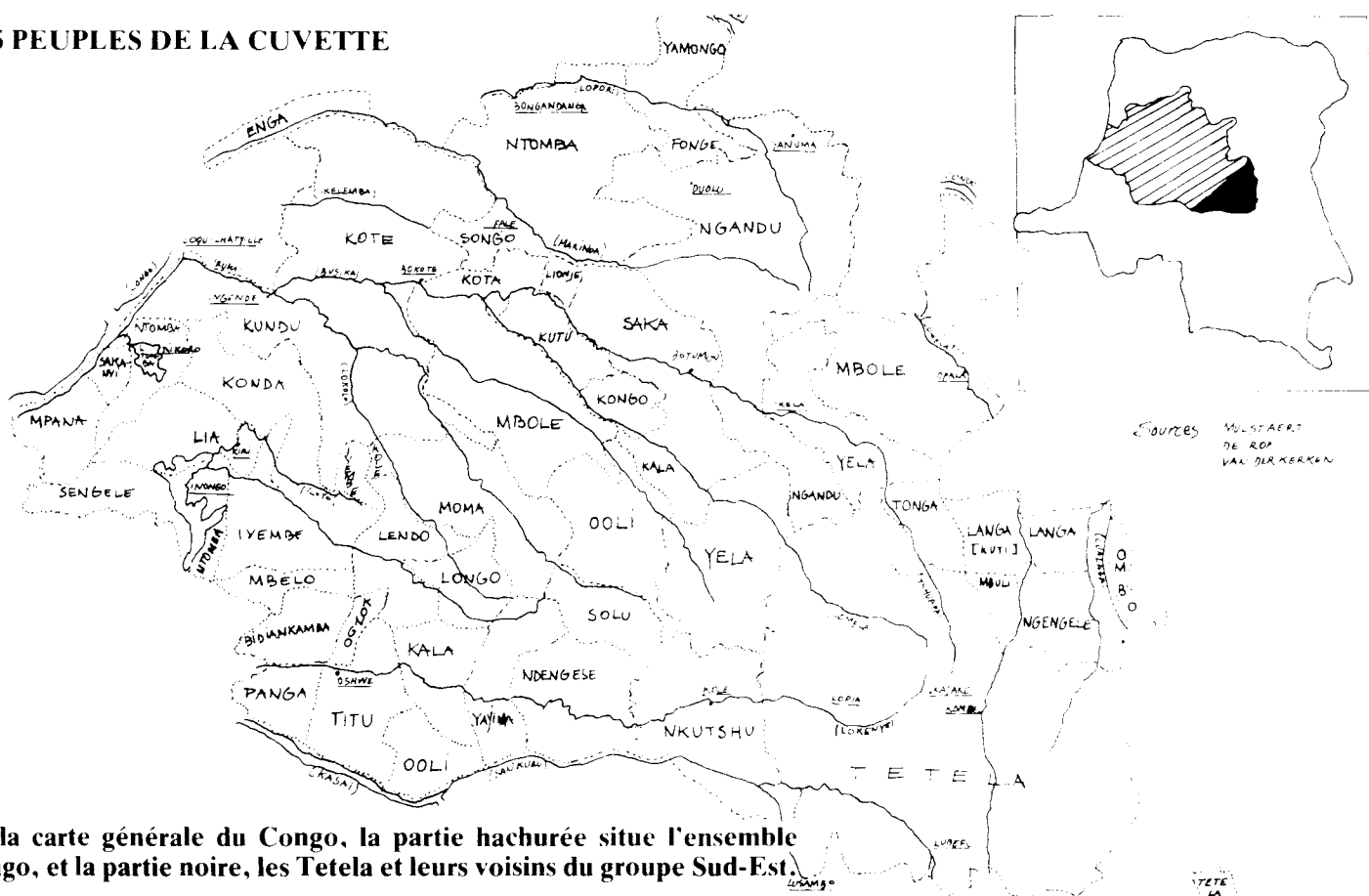
Du fait de cette *spécialisation modérée*, une part importante de la population devait tirer sa subsistance des échanges, et il y avait donc un système de marchés hebdomadaires. Outre la circulation des biens, ceux-ci jouaient comme partout un rôle important dans la circulation des nouvelles. La moitié au moins de l'attrait du commerce, en Afrique, réside en effet dans l'impénétrable réserve de conversation, dûment assaisonnée de commerces pimentés, que constituent les marchés.

Les Tetela ne connaissaient pas la monnaie proprement dite. Les moyens d'échange les plus courants étaient les anneaux ou fils de cuivre (venant du Katanga?), les lances et les couteaux en fer. En effet, la compensation matrimoniale se payait en objets métalliques, qui étaient de ce fait universellement acceptés. Car il est rare qu'un Bantou ne soit pas en train de payer la *dote* de sa femme, de sa bru ou de sa belle-soeur!

Dans la dernière moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les Tetela furent touchés par les activités des Ngwana, esclavagistes arabisés venus de l'actuelle Tanzanie. L'un d'entre eux, Gonggo Lutete (Ngongo Leteta) devint lieutenant de Tippo-Tip et utilisa les services de plusieurs centaines de Tetela. Nous aurons à reparler assez longuement de lui. D'autres Tetela collaborèrent de façon plus ou moins étroite avec les établissements Ngwana de Nyangwe, Kasongo et Kilombo. Certains d'entre eux se convertirent à l'Islam, adoptèrent un mode de vie arabisé et allèrent fonder des villages en aval du Luataba et en Uele. C'est de l'époque de ces contacts que datent un certain nombre de distinctions superflues entre les populations Mongo. Il n'y a ainsi aucune base traditionnelle à la distinction entre les Tetela et les Kusu, ce dernier terme désignant les Tetela installés à l'Est de la Lomami.

Les Tetela eux-mêmes se désignaient comme Nkutshu, Ankutshu ou Amembele. La seule distinction traditionnelle était liée au mode de vie : on distinguait les Eswe habitant la savane, et les Ekonda habitant la forêt (7). Comme il se doit, une légende (le partage d'une chèvre ou d'une antilope entre plusieurs frères) explique à la fois les différences d'habitat et de dénomination (8). Le terme Tetela a fini par éliminer les

# LES PEUPLES DE LA CUVETTE



Sur la carte générale du Congo, la partie hachurée situe l'ensemble Mongo, et la partie noire, les Tetela et leurs voisins du groupe Sud-Est.

autres, en grande partie à cause des révoltes de 1895 et 1897, qui ont attaché à ce nom une réputation de prestige, de force et de bravoure. Plus récemment, ce prestige s'est encore renforcé à cause du talent politique et du rôle historique de Lumumba.

À l'arrivée des colonisateurs, les Tetela, particulièrement ceux des régions de savane, menaient une vie assez difficile: leurs terres pauvres étaient nettement surexploitées. Cette situation, qui persistera, les mènera à envisager facilement d'émigrer, d'abord en prenant du service chez Gongo Lutete ou les chefs esclavagistes, plus tard en s'engageant dans la F.P., ou en émigrant vers les centres urbains comme ouvrier et, plus tard, comme commis de l'administration.

## NOTES

- 1) On se référera utilement à la carte.
- 2) Il est peut-être bon de rappeler que *bantou* est un terme linguistique et, par extension, culturel, auquel il ne faut appliquer aucune signification raciale.
- 3) Appartenant à ce que J. Maquet, op. cit., appelle *la civilisation des clairières*. Il se peut que des progrès introduits par les Tetela dans la culture matérielle (cf. infra) aient contribué à les faire accepter.
- 4) Que la société établisse sa généalogie par les hommes ou par les femmes, le mariage était presque toujours virilocal. De ce fait, une structure matrilineaire introduit un perpétuel mixage des lignages à l'intérieur d'un village, puisque le mariage est aussi exogamique. Il est donc pratiquement impossible, chez les matrilineaires, de concentrer l'autorité, puisqu'on n'y accède que dans le cadre de conditions générales. Dans un cadre patrilinéaire, au contraire, les femmes venues de l'extérieur n'apportent aucune diversification des lignages et il n'y a donc pas d'obstacle à la concentration au profit d'un lignage dominant. On pourrait considérer comme un exemple de cette différence la résistance des Lunda du Sud à la centralisation de l'empire lunda. Ils avaient conservé leurs anciennes structures matrilineaires, alors que les Lunda de l'empire du Mwata Yamvo adoptaient les structures patrilinéaires des Luba.
- 5) Ce système de cadeaux agnostique est comparable au *potlach* des Indiens de la côte du Pacifique aux Etats-Unis.
- 6) La comparaison s'arrête là, car les Elinga, qui étaient des Mongo, pouvaient se marier avec des *terriens*, pas les Twa.
- 7) Patrice Lumumba était un Eswe.
- 8) Le plus faible et le moins main des frères n'avait obtenu que... les cornes, ce qui *eyplique* que certains clans n'aient eu en partage que des savanes pelées. Il y a, en fait, beaucoup de territoires au Congo qui sont bien plus arides et stériles que la savane du Kasai, surtout en bordure de la *cuvette*. Mais le mode de vie Mongo, fondamentalement adapté à la forêt, ne préparait guère à s'y débrouiller. Il y a en tous cas unanimité pour affirmer que les Tetela étaient des paysans très pauvres.

## II. La guerre en Afrique

Les récits des guerres coloniales laissent souvent l'impression d'une contradiction non résolue. D'une part, les forces en présence sont dérisoires, particulièrement du côté des troupes coloniales. Avant 1914, la F.P. n'a jamais opéré avec des armées dépassant les 10.000 hommes, auxiliaires compris. Le matériel, pourtant rare, est employé avec une rare efficacité. On fait état d'une bataille, précisément au cours de la révolte des Baoni, où la F.P. tira 18.000 cartouches pour faire ... 250 morts. Cela représente le score remarquable de 72 coups de fusil par tué. Et encore! Les batailles se terminaient à la baïonnette et à l'arme blanche! Mais d'autre part, ces armées très petites et qui semblaient viser la lune autant que l'ennemi, non seulement ont soumis des territoires immenses et battu des adversaires redoutables, mais elles ont fait des ravages épouvantables. On estime que la *campagne arabe* a coûté en deux ans au minimum 70.000 morts aux Congolais.

Les résultats d'une guerre, en effet, ne dépendent pas seulement du nombre d'adversaires en présence et de la qualité de leurs armements, mais aussi de leurs conceptions tactiques et stratégiques, et de la capacité de l'ensemble de leur tissu social à supporter l'effort de guerre. La guerre semble bien être un phénomène universel, et il est admis que la bonne manière de la faire est de porter le plus de coups possibles à l'ennemi en évitant, autant que faire se peut, d'en recevoir soi-même. Mais que veut dire exactement *gagner une bataille* ou *gagner une guerre*? Il est fréquent de lire sous la plume des historiens que telle guerre *était déjà gagnée* alors qu'on se battait encore ou au contraire que tel pays a capitulé alors que *la guerre n'était pas perdue militairement*. A la limite, la seule preuve de votre victoire, c'est que l'adversaire la reconnaisse en se rendant!

Au fil du temps et des lieux, on a considéré que le vainqueur était celui qui restait maître du champ de bataille, quelles que soient les pertes qu'il avait subies et même si son ennemi se retirait avec des forces en grande partie intactes: qu'on songe à la *victoire à la Pyrrhus*. On a même parfois poussé cette conception jusqu'à tenter d'impressionner l'adversaire pour lui faire vider les lieux, sans en venir véritablement aux mains.

Cette façon de faire n'existe en Afrique, y compris au Congo ou certains des premiers coloniaux en ont été témoins (1). Durant notre Moyen-Âge, on a privilégié les exploits individuels, jusqu'à transformer les batailles en un ensemble de plusieurs centaines de duels simultanés, ou parfois de les remplacer purement et simplement par un combat singulier. Plus tard, on en revint aux grandes conceptions stratégiques d'ensemble, du type *jeu d'échec africain* ou *jeu de dames*, dans lesquelles s'illustrèrent Frédéric le Grand ou Napoléon.

Il n'est pas possible de remonter bien loin dans l'histoire militaire de l'Afrique. Nous n'avons de détails précis sur des batailles africaines que là où des Européens ou éventuellement des Arabes ont pu assister aux opérations, soit comme adversaires, soit parce qu'ils se trouvaient là par hasard (et souhaitaient d'ailleurs probablement être ailleurs). Pour les guerres plus anciennes, nous avons certes des épopées et des récits historiques qui nous font savoir qu'il y a eu une guerre et qui en font le vainqueur, mais qui sont marquées par l'amplification et l'exagération caractéristiques de ce genre littéraire et qui, de plus, supposent évidemment connues des choses qui précisément nous intéresseraient; quel était l'équipement militaire habituel, comment se rangeait-on en bataille, comment s'exerçait le commandement, etc. On sait par exemple que vers 1650 il y eut près de Kinoyu une bataille opposant les Rwandais de Cyilima II Rujugira et les Burundais de Mutaga III Sebitungwa, que les Burundais étaient les agresseurs et qu'ils furent repoussés, bien que le sort de la bataille ait été longtemps incertain. Un fait intéressant émerge tout de même: l'un des facteurs de la victoire rwandaise est que son armée s'appuyait à un camp retranché. Mais, s'il fallait en croire les poètes rwandais et burundais emportés par l'inspiration, il se serait agi du choc d'armées absolument immenses, couvrant les collines à perte de vue. Et, sans doute pour être discret et bénéficier de l'effet de surprise, Mutaga du Burundi, non seulement se serait risqué dans l'affaire en personne, avec tous ses régiments d'élite, mais il aurait de plus organisé avant la bataille un splendide défilé, qui permet certes à l'acte de service de nommer commodément les différents héros qui défilent, mais qui aurait été de nature à faire sortir de sa torpeur le plus somnolent des guetteurs rwandais!

En fait, selon toute probabilité en tenant compte de ce que devait être à cette date la population de chacun des deux pays, chacun des deux rois devait pouvoir aligner une armée de 5 à 8.000 guerriers! Encore faudrait-il admettre que les deux États-Majors étaient suffisamment stupides, l'un pour concentrer toutes ses troupes au même point, et l'autre pour l'attaquer avec toutes les siennes précisément à cet endroit, laissant de part et d'autre leurs frontières et l'ensemble de leur territoire à la

merci du premier venu! C'est un peu la situation de la Guerre de Troie, ce n'est pas parce qu'on a retrouvé la ville qu'il faut prendre Homère pour un historien. Cependant, même dans ces conditions, il est possible de tirer quelques conclusions des documents que nous possédons.

Tout d'abord, le préjugé qui tend à imaginer une attaque africaine comme une ruse désordonnée où l'on fonce bêtement en avant n'a pas de fondement réel. Dans tous les cas où l'organisation militaire d'un peuple nous est connue, on constate la présence de dénominations précises caractérisant des unités bien délimitées, relevant de chefs clairement identifiés et hiérarchisés. D'aucuns n'hésitent pas à parler de *régiments*, et ceci pour des populations aussi éparpillées sur le continent que les Dahoméens, les Zulu et les Rwandais, pour ne citer qu'eux. Les archives de la F.P. font état de l'impression désagréable ressentie par des officiers qui n'étaient pourtant sûrement pas de *petites natures* devant la manœuvre disciplinée de leurs adversaires Zande (2). D'autre part, les mérites des fortifications — naturelles ou artificielles — n'avaient pas échappé aux Africains. On était évidemment loin de la ligne Maginot: il s'agissait de *camps retranchés* derrière les levées de terre, palissades, fossés, accumulations de branchages, etc... exploitant, quand c'était possible un site facile à défendre: hauteur, île... Dans l'Est du Congo, ce genre de retranchement était en général appelé *bona* (= barrière, en swahili). On y a parfois vu un procédé arabe. Mais l'emploi de ce genre d'ouvrages est attesté par les chroniqueurs portugais rendant compte des guerres entre les Kongo et les Jaga, longtemps avant l'arrivée des Ngwana, et sur la côte atlantique, à mille kilomètres de la zone la plus occidentale atteinte par les arabisés. Les traditions du Rwanda et du Burundi font elles aussi mention de tels retranchements, chez eux-mêmes et chez divers peuples du Congo avec lesquels ils ont eu maille à partir. Il semble que l'on ait fréquemment recouru à la tactique qui consiste à provoquer l'adversaire pour l'amener précisément à attaquer un point fortifié ou du moins une position où la défensive est naturellement avantageuse. La supériorité des Jaga dans l'établissement de camps retranchés et l'utilisation de cette tactique expliqueraient leurs nombreux succès sur les Kongo, plutôt habitués à la bataille rangée en rase campagne. A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le Burundi de Mwezi IV Gisabo illustra remarquablement cette exploitation des avantages d'une situation défensive, en repoussant avec pertes et fracas les Ngwana d'Ujiji et l'armée de Mirambo de l'Unyamwezi, troupes pourtant redoutables à en juger par leurs succès et par l'appréciation des Européens qui les ont combattus. De plus, les Burundais ne disposaient que d'arcs et de flèches, alors que leurs adversaires possédaient des armes à feu.

Ajoutons que pendant les campagnes importantes de la F.P. (*campa-*

*gne arabe*, répression des *Baartla*) l'armée de l'État Indépendant était élaborée suivant la célèbre recette du pâté d'aloüette. Celle-ci était représentée par la F. P. proprement dite. Le cheval, c'était un nombre considérable d'auxiliaires, commandés par leurs chefs traditionnels. Ces troupes ne semblent pas avoir été difficiles à utiliser dans le cadre d'un plan de bataille raisonné à l'européenne. En tous cas, la F. P. n'en fait pas mention dans ses rapports. Tout au long des guerres coloniales, les Africains ont d'ailleurs remporté des victoires sur des troupes encadrées par des Européens, ou même entièrement composées de Blancs. Et leur victoire n'était pas toujours due à la surprise ou à la supériorité du nombre. Nous aurons l'occasion d'en parler à propos des Baoni.

On a souvent gardé l'habitude, dans une terminologie mal décolorée, de faire deux poids et deux mesures : la F. P. remporte des victoires ; ses adversaires, eux, pépèrent des massacres. On oppose ainsi, au niveau du vocabulaire, les succès de l'intelligence et de la bravoure des troupes coloniales victorieuses au triomphe bestial de la force brutale quand la fortune des armes leur est contraire. Toute victoire a malheureusement pour revers un massacre, et on voit mal pourquoi on reprocherait plus à un chef de guerre africain de faire son métier en éliminant physiquement l'envahisseur, qu'on ne le fait pour un de nos généraux. Si donc les victoires africaines demeurèrent sans lendemain, cela ne peut être dû à ce qu'il s'agirait de succès fortuits, remportés par des gens entièrement dépourvus de toute conception tactique ou stratégique, n'ayant bénéficié que d'un coup de chance, du poids du nombre ou de quelque trahise.

On a souvent avancé que les défaites noires étaient liées à la supériorité de l'armement des colonisateurs, et qu'en particulier les armes à feu provoquaient chez eux une panique superstitieuse. Ce fut peut-être le cas des premières arquebuses, mais dans le Congo des années 1880, les armes à feu étaient connues depuis belle lurette. Les traitants, qu'il s'agisse des Arabisés de l'Est ou des Portugais de l'Ouest, échangeaient couramment des armes à feu et des munitions contre de l'ivoire et des esclaves. Ces armes étaient même imitées par l'artisanat local qui produisait de fort peu fiables objets dits *pupu* (ce qui correspond à peu près à *pétrole*). Il arrivait que les fusils de traite tuent leur propriétaire en explosant, mais il y avait aussi parmi elles des armes valables, voire du tout dernier modèle. Le traitant Stokes, pendu à l'issue de la *campagne arabe* fut trouvé en possession de deux cents fusils Mauser, arme qui dans la F. P. était réservée aux officiers (3). Dans le cas des Baoni, il va de plus sans dire que leurs armes étaient — et pour cause ! — les mêmes que celles de la F. P. Ceci vaut évidemment pour eux-mêmes, non pour les villageois qui les rejoignent et qui ne disposaient que de fusils de traite

ou de *pupu*. Les quelques canons et mitrailleuses de la F. P. ont rarement joué un rôle déterminant.

Tout au plus peut-on admettre, dans ce domaine de l'armement, que les troupes coloniales disposaient de l'avantage d'un armement unifié et d'une stricte discipline du feu, alors que leurs adversaires possédaient un armement hétéroclite, beaucoup moins fiable et ne pouvaient, de ce fait, agir avec autant d'ensemble. Cette infériorité relative ne pouvait être compensée qu'en prenant des risques. Ces risques furent de plus parfois pris dans le cadre de tactiques déplorables. La discipline peut, en effet, être mortelle. Les Zande, auquel il a déjà été fait allusion, auraient pu, d'après les officiers mêmes de la F. P., venir à bout de celle-ci (4) s'ils avaient procédé par embuscade plutôt que par batailles rangées. Ils attaquaient en trois rangs serrés, un de tireurs suivi de deux de lanciers. Le terme *serré* prend toute sa valeur si l'on songe que le premier rang devait *se coucher* pour laisser les deux autres l'enjamber après qu'il ait tiré quelques salves. On imagine sans peine la boucherie qu'un simple feu de peloton faisait dans un tel mur humain ! Ce genre d'erreur n'est d'ailleurs pas particulier à l'Afrique. Qu'on songe à la montagne de cadavres que les Français ont laissé sur les champs de bataille de la Première Guerre Mondiale, au nom de la théorie de *l'offensive à tout prix*.

Ce n'est pas sur le champ de bataille lui-même que l'on trouve la cause des défaites noires et des victoires blanches. Une première faiblesse des Africains était l'incapacité d'imaginer ce que représentait exactement l'adversaire, et ce qu'il voulait exactement. Ils pouvaient avoir de l'admiration et de la crainte devant les moyens techniques des Blancs. Ils ne pouvaient imaginer, devant une poignée d'hommes, quel était exactement leur potentiel. L'auraient-ils su que ce potentiel aurait été hors d'atteinte : il n'y eut jamais de raid de parachutistes, Kuba attaquant la FN à la flèche empoisonnée. Leur situation ressemblait par certains côtés à celle des Allemands pendant la dernière guerre : eux-ci savaient fort bien quelle menace représentait pour eux le potentiel économique américain, mais étaient incapables de lui porter des coups directs. Les Noirs étaient dans la même situation, l'information en moins (5). Sans doute étaient-ils aussi loin de pouvoir imaginer que les Européens, avec une froide résolution, voulaient *tout* pour eux. Ils doivent avoir caressé longtemps l'espoir trompeur de trouver quelque part un recoin de forêt ou de savane suffisamment écarté, inintéressant et imprenable pour qu'on les y laisse en paix. Un certain nombre de révoltés de 1897 se firent abattre comme des poulets, parce qu'ils avaient tout simplement regagné leur village d'origine pour s'y remettre à cultiver les champs (6). La logique des colonisateurs était toute différente : il était exclu qu'ils puissent tolérer quelque résistance ou indépendance à leur égard, si minime

soit-elle.

D'autre part, les Africains n'étaient guère en état de monter des opérations de longue durée. Leurs guerres se bornaient la plupart du temps à des *razzias* de courte durée, ou à des opérations tout aussi courtes pour se défendre contre une telle entreprise, montée par un autre groupe (7). Triste réalité engendrée par plusieurs siècles de chasse à l'esclave, et dans laquelle il *fallait* entrer: les armes pour se défendre contre les marchands d'esclaves ne pouvaient être obtenues que chez ces mêmes marchands, en échange d'esclaves qu'il fallait donc capturer en razziant à son tour. Dans le type d'économie agraire de subsistance qui prévalait en Afrique noire, il était impossible de constituer des réserves pour longtemps ou même de vivre longtemps sur le pays. Si les fortifications étaient connues, les sièges étaient rares: la pénurie eut vite été aussi grande chez les assiégés que chez les assiégeants. Il était quasiment impossible de garder les hommes longtemps sous les armes: on ne pouvait se passer longtemps d'eux pour l'acquisition de la subsistance. L'Afrique n'était pas préparée à se heurter à des armées professionnelles, qui ne font que cela et qui ont tout leur temps. D'ailleurs, les contraintes de l'économie africaine pesaient aussi sur les troupes coloniales. Elles aussi connurent des pénuries, parfois mortelles.

Ceci nous achemine vers la réponse à la question que nous nous posions: comment des guerres relativement courtes, engageant peu de troupes (il est rare qu'il y ait eu des batailles de plus de 10.000 combattants) ont-elles coûté tant de vies? Certaines tactiques malheureuses, comme celle des Zande, apportent certes un élément de réponse. Il y eut aussi, comme dans toutes les guerres, des victimes civiles qui n'eurent que le tort de se trouver sur le trajet d'une balle perdue. Celles-ci furent d'autant plus nombreuses que les Africains, qu'il s'agisse de la F.P., des Baoni ou des armées tribales, allaient à la guerre en emportant leur famille, en particulier leurs femmes. Chez les Baoni, les femmes étaient chargées d'évacuer les blessés et de ramasser les armes et les munitions tombées sur le champ de bataille. La présence à proximité des combats de non-combattants femmes, enfants, porteurs, néanmoins fort exposés, alourdisait les pertes. Ajoutons que si les pertes au combat étaient souvent *normales*, les retraites tendaient à se changer en d'affreuses déroutes, où les pertes étaient importantes. Mais surtout, la guerre démuselait deux autres monstres, bien plus redoutables: la famine et l'épidémie.

Rudimentaire et sensible, l'économie de subsistance s'écroulait bientôt sous le choc d'opérations militaires prolongées. Les champs n'étaient plus plantés ni récoltés. Ils étaient souvent brûlés ou pillés. La faim

apparue et les gens une fois affaiblis, les moindres maux, ordinairement endémiques et anodines, faisaient d'énormes ravages. D'autant plus que les déplacements de personnes consécutifs à la guerre augmentaient les occasions de contagion et amenaient d'autres régions des maladies jusque-là inconnues. En mars 1893, au cours de la *campagne arabe* et à cause des déplacements de population qu'elle avait entraînés, une terrible épidémie de variole sevit ainsi, d'abord à Nyangwe, puis dans tout le Maniema (8). Les Européens n'échappaient pas à ce genre de risque, et leurs pertes englobent beaucoup de morts ou de rapatriés pour maladie.

Ces situations n'ont du reste guère changé, et, lorsqu'une guerre éclate en Afrique, la guerre elle-même, c'est-à-dire les morts au combat, cause toujours beaucoup moins de pertes, même avec les armes actuelles, que ses conséquences indirectes sur l'alimentation et la santé des populations.

#### NOTES

- 1) Van Gèle, in *Lejeune*, op. cit. pp. 47 ss.
- 2) F.P., op. cit. pp. 316-317.
- 3) Henry in *Lejeune*, pp. 117-118 F.P., pp. 287-289.
- 4) F.P., op. cit. pp. 316-317.
- 5) Il y eut une exception notable: l'esclavagiste Tippu-Ipp possédait quelques notions de *politique générale et de géographie* et s'intéressait à la *politique européenne* (Van Gèle, in *Lejeune*, op. cit. p. 63). Aussi a-t-il prudemment pris sa retraite avant le début de la campagne arabe.
- 6) Certains (chefs coutumiers) livrèrent même à Doornme des mutins qui avaient réussi à regagner leur village et... s'y étaient démobilisés! F.P., op. cit. p. 422.
- 7) On peut consulter aussi les articles *Armer* et *Armes* dans Ballandier-Maquet: Dic. honnaire...
- 8) F.P., op. cit., p. 237.

### III. La Force Publique: Les Africains

La pénétration européenne au Congo s'est effectuée durant une période troublée, et le premier itinéraire utilisé, de Zanzibar au Tanganyika, traversait des régions qui étaient loin d'être paisibles. Citons, parmi les principaux motifs d'instabilité:

- les mouvements de population provoqués par l'expansion des Nguni (Zulu, Ndebele) sous forme de migrations brutales en chaîne, se poursuivant les unes les autres (1). Populations déracinées, débris ou déserteurs d'armées diverses donnèrent naissance à un ramassis de brigands ou de *soldats de fortune*, les *rugaguga*.

- profitant de cet ébranlement, qui venait s'ajouter aux secousses plus anciennes dues à la traite des Noirs, des *royaumes* conquérants et brutaux se constituèrent avec l'objectif de contrôler les routes de la traite et d'en profiter pour écouler le produit de leurs propres pillages. Ainsi apparut le Garenganze de Msiri au Katanga (Bunkeya).

- des ensembles politiques plus anciens, comme ceux des Luba et des Lunda, adoptèrent la même attitude, avec une telle brutalité que l'on connut une révolution chez les Luba. Le fait est rare en Afrique, où il y a plus de révoltes que de révolutions.

- Portugais et Ngwana poursuivaient leur chasse aux esclaves, d'où une attitude méfiante ou hostile de la population.

De ce fait, toutes les expéditions de Stanley, de l'AIA ou du CEHC furent armées. Même les missionnaires durent penser à la protection de leurs caravanes. Ces escortes se composaient de mercenaires recrutés à Zanzibar.

Après la fondation de l'EFIC, le 1<sup>o</sup> juillet 1885, la nécessité d'une force armée se fit sentir plus que jamais, puisqu'il ne s'agissait plus seulement d'assurer la sécurité de quelques explorateurs, mais d'occuper et de contrôler réellement tout un territoire — ce qui revêtit dans beaucoup de cas l'aspect d'une véritable conquête militaire — et d'en assurer les frontières. Léopold II ne disposait pas de la ressource qu'avaient ses concurrents: employer les troupes métropolitaines, sauf quelques volontaires. Il fallait donc utiliser des troupes africaines qu'on ne pouvait cependant.

dans un premier temps, recruter sur place.

On continua donc, avec beaucoup de précautions diplomatiques, à recruter des soldats dans des pays africains plus anciennement colonisés. Ces soldats étaient appelés uniformément *volontaires de la Côte*. À partir de 1890, ils s'engageaient pour des termes de quatre ans. Le tableau de la page 35 reprend les effectifs de ces volontaires pour la période qui nous intéresse, c'est-à-dire les soldats qui, engagés au plus tôt en 1891 et au plus tard en 1900, ont pu être mêlés aux actions contre les Baoni. Les données fournies par la F.P. mettent sur le même pied engagement et réengagement, de sorte que le chiffre figurant à *total* doit refléter assez exactement le nombre de *volontaires de la Côte* présents à cette époque au Congo. À l'époque, les chiffres d'effectifs rendus publics par la F.P. sont encore des chiffres d'effectif réel. Ce n'est qu'en 1902 qu'on voit apparaître les effectifs budgétaires.

Ce qu'on appelle *origine* des volontaires est en fait simplement le lieu de conclusion du contrat. La réalité était donc souvent encore plus bigarrée que le tableau ne le donne à penser.

À titre d'exemple, les trente soldats commandés par Coquilhat en 1884 comprenaient :

- 2 kabindas (esclaves libérés de la Côte)
- 17 zanzibarites (= recrutés sur la côte orientale), en fait 8 zanzibarites
- 3 hommes de l'Unyamwezi
- 1 homme des îles Comores
- 4 swahili de la côte orientale
- 1 esclave libéré venant du Maniema
- 11 haoussa (recrutés à Lagos et en Gold Coast), en fait 2 haoussa
- 9 yoruba. (2)

On voit que dans ce joyeux désordre, il y a même un 'Congolais'—l'esclave du Maniema—qui se trouve complétement comme 'volontaire étranger'. Sans doute était-il à l'affût d'une occasion de regagner son Maniema dans des conditions acceptables. La même chose vaut pour le recrutement des nationaux : la F.P. qui se méfiait de la solidarité ethnique essayait de mélanger les soldats de diverses provenances. Mais les tableaux statistiques mentionnent, non les ethnies, mais les lieux d'entraînement.

L'engagement de volontaires étrangers offrait le double désavantage d'être onéreux et diplomatiquement délicat. Il fallait en effet offrir des rémunérations suffisantes pour allécher les volontaires, et assurer leur transport. De plus, les autres puissances coloniales n'étaient pas enchantées de voir l'EIC venir raffler dans leurs chasses gardées des

hommes jeunes et en bonne santé, dont elles auraient eu l'emploi.

### LES VOLONTAIRES DE LA CÔTE DANS LA F.P. ENTRE 1891 ET 1900

| Origine          | 1891       | 1892       | 1893         | 1894         | 1895       | 1896       | 1897       | 1898       | 1899       | 1900       |
|------------------|------------|------------|--------------|--------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| <b>Libériens</b> | 39         | 59         | 99           | 89           | 12         | 5          | 38         | 20         | 11         | 17         |
| Accra            | -          | -          | 192          | 295          | 36         | 5          | 12         | 21         | 20         | 6          |
| Abyssins         | -          | 412        | -            | -            | -          | -          | -          | -          | -          | -          |
| Somalis          | -          | -          | 215          | -            | -          | -          | -          | -          | -          | -          |
| Egyptiens        | 1          | -          | -            | -            | -          | -          | -          | -          | -          | -          |
| Dahoméens        | -          | 1          | -            | -            | -          | 5          | 3          | -          | 2          | 1          |
| Zanzibarites     | -          | -          | 593          | -            | 32         | 109        | -          | 2          | 8          | 2          |
| Haoussa          | 548        | 316        | 463          | 774          | 340        | 328        | 76         | 211        | 111        | 37         |
| Sierra Leone     | 9          | 138        | 793          | 715          | 92         | 176        | 98         | 237        | 128        | 85         |
| <b>TOTAL</b>     | <b>597</b> | <b>926</b> | <b>2.355</b> | <b>1.873</b> | <b>512</b> | <b>629</b> | <b>228</b> | <b>492</b> | <b>201</b> | <b>149</b> |

Source : Force Publique, op. cit., page 510.

Il n'est donc pas étonnant que Léopold II ait désiré ne pas rester dépendant de ce recrutement coûteux et peu diplomatique. Il souhaitait donc diminuer nos Haoussa et nos Zanzibarites et les remplacer par une force indigène (3). La Force Publique ne sera réellement constituée que lorsque nous pourrons supprimer complètement les recrutements à l'étranger, qui sont toujours onéreux (4). Encore fallait-il le faire !

En 1886, le capitaine Coquilhat réussit à convaincre un certain nombre de Bangala (originaires de l'Equateur) de descendre à Léopoldville ; dix d'entre eux acceptèrent ensuite de gagner Boma pour y subir l'entraînement militaire et devinrent ainsi les premiers soldats autochtones de l'EIC. Ce recrutement n'était pas dépourvu d'un certain piteresque. Voici par exemple la description de Dejaiffe, chef de poste à Djibir (Uele) vers 1891 : "Je veux devenir ton fils et servir sous tes ordres", disait habituellement celui qui se présentait. Je lui demandais alors : "De quelle tribu es-tu ? Es-tu un homme libre ? Es-tu marié ? Combien de femmes ? D'enfants ?" Après réponse satisfaisante, je disais à mes candidats : "Amène ici tes femmes, tes enfants et tout ce que tu possèdes. Je t'aiderai à installer les tiens sur l'autre rive, en face de la station, et quand l'installation sera terminée, tu viendras, toi, loger à la caserne et vivre comme tous mes enfants. Tu recevras ton fusil dès que tu connaîtras bien l'exercice et que tu sauras bien tirer." Il ne fallait pas quinze jours pour parfaire leur instruction sans que je m'en occupai. Cette instruction se faisait au clair de lune, les nouvelles recrues rémunéraient les anciennes qui leur apprenaient le maniement des armes" (5).

Il faut noter ici, car cela aura une importance considérable dans la



genèse des révoltes, que la relation du père et de ses enfants qui est évoquée ici n'est pas une simple figure de style (Cognihlat note dans son journal, le 14 juillet 1885: 'Je viens de réussir un projet préparé de longue date: celui d'envoyer des Bangala pour le service des autres nations (...). La difficulté principale résidait dans le caractère exclusif et tout personnel de la confiance que les jeunes gens ont en moi. Il a fallu me porter garant pour Mr. Deame (chef de la station des Falls), affirmer son autorité et sa fermeté. Le succès est acquis' (6).

Les soldats recrutés par un chef considèrent visiblement qu'ils lui font allégeance personnelle. Le fait d'être exposés ensemble à des dangers parfois très graves ne fit évidemment que renforcer cette tendance. On parlait ainsi en plaisantant de la *garde priorienne* ou de la *Virille Garde* de Dhanis pour désigner un groupe de soldats dont il ne se séparait pour ainsi dire jamais.

D'autre part, sans doute à cause de l'insistance de ses chefs, et surtout de Léopold II, pour la *consolidation* de la F. P., on voit Dejaiffe prendre quelques libertés avec les principes officiellement affirmés. Ainsi n'était-il pas question, si on s'en tenait au règlement, d'accepter des soldats polygames. Cette tendance de beaucoup d'officiers à accorder des passe-droit à *leurs hommes*, avec les inégalités que cela pouvait créer, était lourde de menaces, à partir du moment où l'on se mit à constituer une armée importante en regroupant des unités éparses et en leur offrant donc des possibilités de comparaison. Le but que visaient les officiers était sans doute d'obtenir plus de recrues et de les encourager à se montrer plus efficaces pour satisfaire les exigences de Boma et de Bruxelles. Cette propension à remplir les objectifs à tout prix, même en prenant des risques catastrophiques, pèsera lourd, elle aussi, lors des révoltes.

À partir du moment où l'E.I.C. commença d'exister comme état, il s'agit de donner une forme convenable à ce qui cessait d'être un semis de groupes de mercenaires défendant les postes de l'A.I.A. Les mois *Force Publique* apparaissent le 30 octobre 1885, dans le décret organisant le Gouvernement Central de l'E.I.C. Au début de 1886, le capitaine adjoint d'E. M. Léon Rogel fut chargé d'organiser la F. P. dont il devint le premier Commandant le 17 août de la même année, poste qu'il conservera jusqu'en 1888. Son influence marque nettement deux des textes législatifs relatifs à la F. P., que nous reprenons en Annexe I. Le principal intérêt de ce décret est de remettre le *commandement* de la F. P. au Gr. Gal., c'est-à-dire à l'autorité civile. Le Commandant n'a que l'autorité *administrative*. Cette organisation nationale sera copiée à l'échelon local. Le commandement revient dans ce cas au C. D. (Commissaire de district).

Pendant l'existence de l'E.I.C., ce principe ne connaîtra qu'une exception: les troupes du Katanga, dont le commandant militaire aura sur ses troupes l'autorité administrative et le commandement militaire, ceci dans le cadre du statut spécial de cette province.

Durant le séjour que Rogel effectua en Europe avant de revenir au Congo comme Commandant de la Force Publique, parut le texte officiel d'organisation de la F. P., qui resta à la base de son organisation jusqu'en 1914, couvrant donc toute la période de l'Etat Indépendant qui figure à l'Annexe II.

Le Gr. Gal Wabis, qui en tant qu'officier de carrière s'intéressa toujours beaucoup à la Force Publique, inspira quelques années plus tard un décret sur le recrutement de la Force Publique. En effet, durant les premières années de l'existence de celle-ci, on avait rencontré diverses difficultés, soit parce que les recruteurs rémunérés, qui existèrent pendant quelque temps et qui étaient rémunérés à *la pièce* firent preuve d'une absence de scrupules vraiment excessive, soit parce que les levées de troupes ne furent pas suffisamment réparties sur l'ensemble du territoire. Un meilleur quadrillage de celui-ci n'était d'ailleurs pas une simple question d'équité, sentiment dont le Congo de Léopold II se passait fort bien, mais aussi d'efficacité. La F. P. eut en effet au départ quelques difficultés à recruter dans les proportions envisagées par les plans de Léopold II. Et il fallait donc, ici aussi, remplir coûte que coûte les objectifs fixés par le Maître...

Ce même décret du 30 juillet 1891 donne aussi quelques renseignements sur les conditions matérielles (rémunération, etc...) faites aux soldats qui sont valables pour l'époque où éclatèrent les révoltes qui font l'objet du présent ouvrage. (Le texte en figure à l'Annexe III).

Un règlement disciplinaire fut promulgué le 16 avril 1887, puis modifié le 10 novembre 1894. Il prévoyait que le droit commun n'était pas applicable à la F. P., dont le règlement prévoyait des peines corporelles. À partir de 1894, il est prévu que la peine de 100 coups de fouet devra être appliquée en deux séances de 50 coups, appliquées à 24 heures d'intervalle. L'instrument utilisé était une forte lamère en peau d'hippopotame, qui a été désignée par les noms les plus divers: courbache, chicote, sjambok, fimbo. C'est le dernier mot servant à désigner l'instrument tant en swahili qu'en lingala. En français, c'est le terme *chicote* qui fut le plus couramment utilisé.

Ces diverses dispositions appellent quelques commentaires.

Le fait que le commandement de la F. P. appartienne à l'autorité civile est une situation classique: l'armée *grande muette* aux ordres du pouvoir politique dévolu par des mandataires civils. Dans la pratique, aux

temps héroïques de la colonisation, les charges civiles étaient le plus souvent exercées par des militaires (7), et le cumul était presque de règle entre la fonction civile (p.ex. C.D.) et la fonction de chef militaire local. Il y a en tous cas de nombreux cas où ce cumul fut recherché volontairement. Les chefs d'expéditions militaires importantes se voyaient octroyer un grade *civil*, de même que les chefs des garnisons exposées. Ainsi, Dhanis, chef de l'expédition du Nil, se vit-il gratifié du titre de Vice-Gouverneur Général (VGG). Alphonse Jacques, arrivant en 1891 à Mloa non pour la F.P., mais pour le Corps de Volontaires de la Société Antiesclavagiste, se voit *honorifié* C.D. par l'EIC.

Ces mesures étaient incontestablement nécessaires, compte tenu des différents décrets ci-dessus, pour que ces officiers puissent exercer le commandement sur leurs troupes. Mais la fonction de C.D. est un véritable métier d'homme-orchestre puisqu'il est censé exercer toutes les fonctions administratives, judiciaires, fiscales, etc... sur le territoire relevant de sa juridiction. Encore en 1908, l'Inspecteur d'Etat Mahieu constatait, à propos du poste de Kanda-Kanda (Luatalaba-Kasai): 'Le chef de poste est un sous-officier de l'armée belge qui n'assiste qu'aux séances de tir faute de temps... Il est non seulement chef de détachement et du poste, mais officier de police judiciaire, officier d'Etat-civil, chargé de la perception des prestations (8) et du service des transports' (9). Précisons que l'administration de l'EIC était, même en ces temps héroïques, extrêmement paperassière et que la F.P. s'empressa d'offrir à ses cadres le divertissement militaire bien connu des nombreux *états* et formulaires à remplir périodiquement en un nombre impressionnant d'exemplaires.

Deux choses sont aisées à déduire:

- La multiplicité des fonctions n'aidait guère à remplir la fonction d'encadrement, alors que les chefs et la troupe, très différents culturellement, auraient pu en profiter pour mieux se connaître.
- Le cumul des fonctions étant de règle, et l'autorité supérieure extrêmement lointaine, les officiers se trouvaient le plus souvent en situation de sauteries tout-puissants sur un territoire très étendu. Cela n'arrange pas, en général, la psychologie d'un homme et cela peut avoir contribué notablement à engendrer certains abus.

Le décret de 1891 introduisait pour le recrutement des troupes, à côté du volontariat, des levées annuelles opérées par les C.D., de commun accord avec les chefs coutumiers. Le décret prévoyait un *tirage au sort*, imité de la conscription européenne, qui ne fut en fait jamais en vigueur. En pratique, il y eut désignation pure et simple, un village devant fournir une recrue par groupe de 25 cases (10).

Comme l'importance d'un chef de village est toujours peu ou prou proportionnelle en fin de compte au nombre d'hommes qu'il commande, on aurait pu s'attendre à ce que les autorités coutumières fassent de l'obstruction. Mais les chefs coutumiers, outre le désir d'attacher un certain zèle envers l'Etat, ou la nécessité de feindre un tel zèle, s'aperçurent vite que le recrutement leur fournissait une excellente occasion de se débarrasser des indésirables en tous genres en les désignant pour le service militaire. Les membres des lignages concurrents de celui du chef en titre, les bagarreurs, chapardeurs, 'fortes têtes' et autres éléments socialement peu intéressants furent donc généreusement aiguillés vers les rangs de la F.P. (11).

Ceci pourrait expliquer certains commentaires sur le comportement de la F.P., tels ceux-ci: 'Le courrier partant de ce poste se fait d'ordinaire par les soldats, c'est-à-dire par des gens qui, à tort ou à raison, sont la terreur du pays...' (12). Avec tout cela, la terreur du soldat ne fait que s'accroître: les gens fuient, et s'ils ne changent pas leur manière d'agir, le Marungu, qui n'est déjà pas bien peuplé, deviendra de plus en plus désert (13). ('Cela' désigne la bagatelle de: un blessé grave par balle, trois enlèvements, un pillage et un incendie volontaire de village). 'Aussi, ces sauvages armés de fusils, qu'on nomme soldats par ici, font-ils, sur leur passage, la guerre aux poules, aux pioches (14) et autres choses de valeur dans le pays. Les indigènes les craignent tellement que, dans beaucoup d'endroits, ils désertent les routes suivies par ces soldats pour aller s'établir à l'écart... Ils (des officiers de passage) ont promis de faire tout leur possible pour faire cesser ces vols. Mais, de fait, sont-ils capables de les prévenir? La plupart d'entre eux ne connaissant pas la langue du pays (15) sont obligés de prendre comme interprètes leurs boys ou un de leurs soldats. Ceux-ci, de connivence avec les voleurs, réussissent si bien à traduire les plaintes, que ce sont les plaignants eux-mêmes qui sont reconnus coupables et reçoivent la punition' (16).

Avis de préter, dira-t-on, donc d'homme plus imprégné de Charité que de Réalisme. Encore qu'il se soit trouvé des abbés virils à qui le moindre coup de clairon faisait sous la soutane une jambe martiale, nous irons donc prendre l'avis d'un militaire: 'Les soldats se sont encore amusés à tirer des coups de feu en route et à frapper des gens sans motif. Ils ont amené ici (= à St. Louis du Mrumbi) un jeune homme, un petit garçon et deux femmes qu'ils ont rencontrés près de Kalolo et que je fais reconduire chez eux. On dit même qu'ils auraient blessé d'une lance une femme après l'avoir violée et volée'. (17).

Trois mois plus tard, à l'occasion de l'arrivée d'orphelins: 'Les mères de deux de ces enfants ont été tuées en cours de route par les soldats à coups de crosses de fusil parce qu'elles ne pouvaient marcher (18). Qua-

tre femmes prisonnières s'étaient enfuites. Deux furent reprises et ... pendues!

« Déjà, le Gouvernement Congolais fera regretter aux pauvres Noirs le régime arabe (19). »

Précisons pour les femmes citées dans les deux derniers passages comme prisonnières, abattues ou pendues, que leur seul crime était d'avoir été capturées dans un village relevant du chef Paramino, favorable aux révoltes de Juluabourg, village qui fut mis à sac par la F.P., dit Joubert, *sans que ses habitants se défendent* (20). On remplirait aisément plusieurs volumes avec des anecdotes de ce genre. On voudra d'ailleurs bien remarquer qu'à une exception près, toutes ces citations concernent la courte période (cinq mois) de juin à octobre 1896, dans une région (le Marungu) réputée paisible!

Il est aussi à relever qu'au moins en ce qui concerne ces derniers faits, ces actes ont été posés *alors que les soldats étaient encadrés par des Euro-péens*, ce qui infirme la thèse, habituellement avancée par la F.P., que ces *barbares* étaient le fait de soldats noirs évoluant *loin de l'œil du Blanc* (21). Voici enfin un témoignage presque direct: « Tu veux savoir comment est mort mon père et que je te raconte l'histoire. Moi, je n'ai pas vu cette chose arriver. C'est mon frère qui était là et qui nous a dit. J'étais alors petite et je ne marchais pas. Mon frère m'a raconté, parce que c'est lui qui était là. Malyonga était mon frère du ventre et il (22) était là quand notre père Musifi a été tué. C'est une histoire que je vais te raconter. Après la saison des pluies, mon père décida de partir avec mon grand frère pour les salines (23). Ils pensaient qu'en cours de route ils rencontreraient ceux des villages voisins pour faire voyage ensemble, camper la nuit et mieux se protéger. Ils marchaient depuis plusieurs jours et Musifi portait une partie de la charge de mon grand frère, car il était encore jeune. Un matin ils se chauffaient au soleil. Sur le plateau les nuits sont froides. Et arrivent des soldats, avec des porteurs et des charges pour les Blancs. Les soldats, surtout quand ils voyageaient *pour le service* (24) se croyaient tout permis, et on n'osait pas se plaindre parce qu'il y aurait des nouvelles de la chicotte pour les pauvres Tabwa (25). C'est l'habitude. Les hommes soumis par la force doivent faire le travail pour les autres, ceux qui sont avec les Chefs. Et alors c'étaient les Blancs qui étaient les Chefs. Ils ont voulu les forcer à porter aussi des charges pour eux. Ils n'avaient pas le droit de faire ça, parce que leur Blanc n'était même pas un Blanc qui était chef ici, mais qu'il faisait je ne sais quoi dans un endroit de l'Uhemba dont personne n'a jamais entendu parler (26). Comme leur Blanc n'était pas le nôtre, ils ne pouvaient pas suivre la loi rien demander. Mais où est la justice pour les faibles (27). Le père essaya de refuser parce que mon frère était très fati-

gué et portant un peu. Alors ils sont tombés sur lui. Comme il se défendait bien et tenait les soldats qui lui avaient parlé en respect avec sa lance, les autres sont accourus. Il est tombé, la tête traversée d'un coup de crosse. Que pouvaient faire Malyonga seul qui était encore petit et voyageait pour la première fois? Il a suivi les soldats par peur des bêtes. Après plusieurs jours il a pu s'enfuir et il est revenu. Cela s'est passé après que les Ngwana aient été battus et avant qu'il y ait les révoltes dans le Kasai dont tu m'as parlé (28).

L'article 8 du décret de 1888 qui prévoyait l'organisation de milices indigènes ne fut jamais appliqué et disparut en 1900. En principe, elles (les milices) devaient comprendre un certain nombre d'hommes pouvant être mis à la disposition des chefs d'expédition qui auraient pu les utiliser en renforçant leurs colonnes de soldats réguliers, d'indigènes armés de lances, fleches, fusils à piston, qui se joignaient fort avantageusement à l'expédition (29).

Dans la pratique, de tels auxiliaires participèrent à toutes les campagnes d'envoie de la F.P. et représenteraient même souvent des effectifs plus importants que les troupes régulières, mais sans que la F.P. intervienne dans leur organisation. Certains chefs, qui se rangeaient par conviction ou par intérêt du côté de l'É.C., accompagnaient l'expédition avec leurs guerriers, se comportant en tous points comme s'il s'était agi d'une guerre traditionnelle. Par contre, lorsque la préparation hâtive de l'expédition du Nil imposa d'incorporer à la hâte des miliciens après une préparation bâclée de trois mois, ceux-ci furent considérés, non comme des miliciens de l'article 8, mais comme des soldats à part entière. La F.P. gagna probablement à cette division entre réguliers et auxiliaires plus qu'à l'application de l'article 8, chacune des deux troupes gardant ainsi son efficacité et sa cohésion propres, plutôt que de mettre sur pieds un hybride qui avait toutes les chances de concentrer plutôt les défauts que les qualités des deux types d'organisation militaire.

La réquisition de tout le personnel européen — sauf les magistrats de l'ordre judiciaire — lorsque la sécurité l'exige, prévue par l'article 9, connaît presque le même sort: on ne l'appliqua qu'une fois, lors de la mutinerie de Shinkakasa, en 1900. En fait, cet article était presque inutile car, à l'époque dont nous parlons, pratiquement toutes les fonctions, y compris de fastidieux postes administratifs mais à l'exception précisément de la magistrature judiciaire, étaient occupées par des militaires. Les civils eux-mêmes, à commencer par le G. G. Wahis, étaient très fréquemment d'anciens militaires, que les compagnies commerciales tenaient déjà à engager, se munissant ainsi d'un personnel déjà habitué à l'Afrique et ayant souvent gardé de bons contacts dans l'administration.

## LEVEES EFFECTUEES ANNUELLEMENT PAR LA FORCE PUBLIQUE

| Régions                | 1892  | 1893  | 1894  | 1895  | 1896  | 1897  | 1898  | 1899  | 1900  | 1901  | 1902  |
|------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Banana Boma            | 300   | 370   | 580   | 270   | 400   | 400   | 125   | 75    | 50    | 200   | 75    |
| Moyonks                | 170   | 170   | 100   | 100   | 100   | 100   | 75    | 50    | 100   | 75    | 75    |
| Marché caricatures     | 180   | 100   | 100   | 100   | 100   | 100   | 75    | 50    | 50    | 50    | 75    |
| Stanley Pool           | 120   | 120   | 200   | 200   | 200   | 200   | 25    | 40    | 50    | 50    | 50    |
| Kwango                 |       |       |       |       | 100   | 100   | 150   | 75    | 50    | 75    | 75    |
| Lact copold II         | 180   | 200   | 200   | 300   | 600   | 600   | 450   | 200   | 250   | 300   | 300   |
| Egouteur               | 300   | 300   | 300   | 300   | 300   | 300   | 250   | 250   | 250   | 300   | 300   |
| Bangala Mongela        | 180   | 300   | 600   | 350   | 500   | 500   | 150   | 150   | 200   | 300   | 300   |
| L'banzi                | 180   | 250   | 250   | 200   | 300   | 300   | 100   | 150   | 150   | 150   | 200   |
| Aruwimi                | 800   | 1.050 | 800   | 600   | 800   | 800   | 150   | 75    |       | 300   | 300   |
| Luabala Kasai          | 200   | 300   | 600   | 700   | 1.200 | 1.200 | 600   | 600   | 400   | 800   | 400   |
| Uele                   | 120   | 250   | 700   | 850   | 1.400 | 1.400 | 300   | 225   |       | 400   | 400   |
| Province Orientale (1) |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |
| <b>Total</b>           | 2.180 | 3.360 | 3.850 | 4.000 | 6.000 | 6.000 | 3.000 | 2.000 | 1.550 | 2.200 | 2.300 |

Source: F. P., op. cit., annexe 4, page 509

Les chiffres en italiques indiquent les contingents remarquables par leur grandeur exceptionnelle.

Le signe \* accompagne les années où le contingent fut particulièrement petit.

(1) La Province Orientale comprenait à l'époque le Maniema et le Tanganyika.

prenais de préférence pour aller en palabre, car j'étais sûr qu'ils ne me lâcheraient pas; je suis certain qu'ils se seraient fait tuer à mes côtés\* (30).

L'Uele continue à être fortement sollicité entre 1900 et 1902. Les soldats qui en étaient originaires participèrent peu aux révoltes. Ils sont originaires de populations soudanaises (Zande et apparentés) et demeuraient donc facilement étrangers à ce qui concernait les gens provenant d'éthnies bantoues. Auraient-ils d'ailleurs souhaité participer à la révolte de l'expédition du Nil qu'ils ne l'auraient pu. En effet, les troupes de l'Uele, sous les ordres de Chatlin, devaient servir d'avant-garde. Toujours pressé par des ordres de Boma, attribuables eux-mêmes à l'impatience de Léopold II, ce dernier dut finalement partir de Dingué et pénétrer dans le Soudan sans attendre les autres troupes. Ces troupes firent ainsi la campagne contre les mahdistes à elles seules et ne furent jamais en contact avec les Baoni.

Si l'on ajoute à cela, pour le seul cas où l'on appliqua l'article 9, que les faits se passaient à Boma, que cette ville n'était pas seulement la capitale, mais aussi le port principal du Congo, et qu'elle était donc perpétuellement encombrée d'officiers arrivant d'Europe pour monter à leur poste, ou attendant le bateau après être descendus fin de terre, on ne s'étonnera pas d'apprendre qu'il ne fut guère besoin de brandir l'article 9 pour que tout le monde se rue aux creneaux à l'odeur de la poudre!

On trouvera ci-après, page 43, un tableau des levées effectuées annuellement entre 1882 (première année d'application de la circulaire de 1891) et 1902, année qui marque une certaine *normalisation*, les Baoni ayant cessé de représenter un danger grave pour l'E.C. La même remarque que pour les *volontaires de la Côte* s'impose: la ventilation par lieu de recrutement suggère une ventilation ethnique, mais elle n'y correspond pas. Nous soulignons pour chaque région la ou les années qui constituent des *pointes* négatives ou positives.

La moyenne pour cette période est de 3.340 soldats par an, les dépassements les plus importants se situent entre 1895 et 1897. Pendant cette période, le *plafond* est atteint dans le Bas-Congo, le Kwango, l'Equateur, l'Aruwimi, l'Uele et la Province Orientale. Le Luabala-Kasai suit à une courte tête, bien que son chiffre le plus élevé soit celui de 1893. Le Luabala-Kasai, l'Uele et la P. O. dépassent non seulement leurs chiffres habituels, mais aussi les autres régions, et ceci très nettement: 1.600 hommes sur 3.360 (près de 50%) en 1893, 3.400 hommes sur 6.000 en 1895 et 1896, soit plus de la moitié. Alors qu'en 1892, ils fournissaient 620 hommes sur 2.180 (environ 1/4), en 1894 1.800 hommes sur 3.850, soit 40%.

Les *pointes* du Luabala-Kasai, de l'Uele et de la P. O. coïncident avec les gros efforts pour accroître ses effectifs que la F. P. fait en 95, 96 et 97. Il n'est pas exagéré de dire que ces trois provinces supportent, à elles seules, l'effort supplémentaire effectué à cette époque.

En 1900 et 1901 on ne leve *aucun* soldat dans le Luabala-Kasai et la P. O. Il y a certes là un réflexe de méfiance après l'affaire des Baoni. Mais l'effort demandé ces années-là est en-dessous de la moyenne (1900 est le minimum national avec 1.550 hommes) et *neuf* régions sur onze atteignent leur contingent plancher entre 1900 et 1902: on revenait sur le pied de paix après une période d'opérations militaires intenses. Les recrues du Luabala-Kasai et du Maniema, généralement désignées par l'étiquette *teleta* étaient particulièrement appréciées. C'étaient les soldats préférés des Blancs. Grands et vigoureux, aussi intelligents que braves, on les portait au nues naturellement. C'étaient les Bateleta que je

L'athlisme des recrues en '96 et '97. Il y a la préparation de l'expédition du Nil, pose un petit problème mathématique et géographique dont la solution persiste à nous échapper; ou a-t-on mis ces 6.000 recrues ?

A.J. Waiters estime les effectifs de la F.P. au 1<sup>er</sup> janvier 1897 à 14.000 hommes: 8.000 militaires, 4.000 volontaires congolais et 2.000 "volontaires de la Côte". Waiters faisait partie des "coloniaux en chambre" travaillant à Bruxelles sur des données venant des services de Leopold II, dont il était très proche et à qui il servait, si l'on peut dire, de "porte-plume". Avec la distance, ses chiffres se sont quelque peu "arrondis", mais sont cependant à peu de choses près exacts (31) si l'on compare avec les effectifs figurant aux tableaux de la F.P., qui dit avoir, à cette date 13.983 soldats (32).

Pour Waiters, il y a quatre camps d'entraînement: Zambi, Bolobo (Yambi), Irebu et Umangi, d'une capacité d'accueil de 500 recrues chacun, soit 2.000 au total, ou encore 4.000 en deux ans. D'autre part, on avait programme deux levées annuelles de 6.000 hommes, soit 12.000 sur deux années. Ou a-t-on fait des 8.000 *sans abrité*?

Dans son *auto-histoire*, la F.P., plus optimiste, déclare avoir sept camps: les quatre de Waiters, plus Kinshasa (33), Kasongo et La Romée. Certains auraient de plus eu une capacité d'accueil supérieure aux cinq cents places de Waiters. Les incorporations comptabilisées par la F.P. sont de:

|                | 1896         | 1897         |
|----------------|--------------|--------------|
| Kinshasa       | 214          | 137          |
| Kasongo        | 1.110        | 1.022        |
| La Romée       | 640          | 1.100        |
| Bolobo (Yambi) | 145          | 406          |
| Zambi          | 231          | 285          |
| Irebu          | 175          | 242          |
| Umangi         | 103          | 440          |
| <b>Total</b>   | <b>2.721</b> | <b>4.072</b> |
| Total général: | 6.793        |              |

La capacité d'accueil s'est incontestablement accrue, mais avec 12.000 recrues nous avons encore plus de 5.000 hommes sous la plume. On peut certes admettre que les autorités territoriales n'aient pas fourni le nombre de recrues demandées. Mais ne pas atteindre 50% de l'objectif fixé ne cadre guère avec les habitudes d'extrême efficacité de l'EFCT.

Selon toute apparence, la préparation de l'expédition du Nil, talonnée sans cesse par Bruxelles, a mené à l'incorporation ultra-rapide de

recrues dans les formations actives. On ne peut exclure qu'il ait regné à la F.P., elle-même un certain flou artistique quant à ses effectifs exacts, et surtout quant à leur degré de formation et de habitude. Imprécision sur laquelle, a posteriori, les tableaux aux chiffres bien précis viennent jeter le manque de Noé.

Il nous faut aussi évoquer les conditions de vie et de travail de la F.P. Les soldats sont principalement des fantassins, si l'on excepte un petit nombre d'artilleurs. Les autres *spécialistes* étaient les clairons, les comptables et les musiciens. En campagne, ces derniers étaient chargés d'encadrer les porteurs, dont la débandade pouvait avoir des conséquences tragiques. Leur rôle était donc loin d'être négligeable.

Les enrôlés qui ne paraissaient pas physiquement aptes au service arme étaient versés dans les *travailleurs militaires*, à qui il incombait de construire et d'entretenir les installations des camps, de cultiver des champs destinés à les ravitailler, etc... Les soldats et leurs épouses devaient aussi prendre leur part des travaux. Comme partout, la corvée pouvait servir de mesure disciplinaire. En campagne, un châtement courant consistait à ravaler le soldat au rang de porteur. Les Africains – encore aujourd'hui d'ailleurs, sont très susceptibles sur le chapitre de leurs qualifications professionnelles et regardent de très haut ceux qui ne *sont bon qu'à cultiver le sol ou porter des paquets*. Cette attitude n'est certainement pas ce que la colonisation leur a appris de mieux. Il reste en tous cas que cette punition constituait une humiliation cuisante.

Contrairement à ce qui, du moins à l'époque, était l'habitude européenne, les soldats de la F.P. vivaient en famille, non seulement au camp, mais aussi en campagne. On a d'ailleurs pu voir que le décret de 1891 prévoyait une ration pour la femme du soldat. En principe, les militaires étaient astreints à la monogamie. Le souci civilisateur faisait ainsi bon ménage avec le désir de ménager le budget et de ne pas surpeupler les camps.

Les femmes étaient astreintes à quelques heures de travaux dans le camp et s'occupaient des charges ménagères habituelles, telles que préparer le repas de leur mari. Les femmes des militaires rengagés étaient dispensées de travaux pour le camp. Certains militaires astucieux trouvaient une occasion de petits profits en tenant une table d'hôte payante où venaient manger leurs compagnons d'armes célibataires.

Les femmes relevaient de l'autorité militaire, comme leurs maris, si des mesures disciplinaires devaient être prises. Les affaires d'adultère venaient ainsi au rapport du commandant (ce qui permettait à l'ensemble du camp d'en tirer profit pour ses commerces). Les officiers de la F.P. étaient d'ailleurs unanimes à se plaindre du temps considérable

qu'ils étaient contraints de passer à régler des *histoires de cocus* ou des *crépages de chignon*.

La présence des femmes et des enfants pendant les expéditions ne manquait pas de contribuer à celles-ci un côté pittoresque qui nous aurait semblé sans doute fort peu martial.

Voici la description que le Lt. Gustin fait de l'installation d'une colonne au soir d'une étape: 'Au fur et à mesure qu'elles arrivent au campement, qui est toujours situé en terrain découvert, et à proximité d'un cours d'eau, les femmes et les enfants se retirent à l'ombre des buissons et des arbres en attendant que les blancs aient désigné les places que les soldats doivent occuper la nuit. Pour camper, la troupe forme un carré de quatre-vingts mètres de côté; les blancs dressent leur tente derrière le milieu de leur subdivision; le commandant occupe le centre du campement. La cuisine des blancs est établie dans un angle du carré, du côté opposé au vent et à proximité de la tente du sous-officier qui en a la surveillance.

Dès que ces dispositions sont prises, les femmes se portent aux emplacements destinés à leur mari et y déposent leurs 'bilokos'. Elles vont ensuite à la recherche de trois grosses pierres qui doivent servir de chenêts en même temps que de support aux vases dans lesquels on prépare les aliments. Pendant que ceux-ci mijotent sur le feu, les femmes courent au ruisseau voisin s'y rafraîchir le corps et s'y livrer à des soins de propreté. Aussitôt qu'elles ont procédé à un lavage minutieux de leur personne, elles se versent une goutte d'huile dans la paume de la main et s'étendent la peau en la frottant fortement. Elles revêtent ensuite un pagne propre pour retourner, à une allure indolente, vers le 'foyer conjugal'.

À ce moment, les tentes se dressent déjà au milieu d'un fourmillement de noirs. C'est un va-et-vient continu de soldats, de femmes et d'enfants entre le camp et le ruisseau; les uns, s'éloignant, tiennent à la main des récipients vides; les autres, revenant, portent sur leur tête immobile des vases remplis d'eau où apparaissent quelques branchages.

'Une heure après l'arrivée des troupes, l'installation est ordinairement terminée: les faces du camp se dessinent par une rangée de feux autour desquels hommes, femmes et enfants circulent dans un débâillage de pots, de boîtes, de couvertures, de nattes, etc... Quelques abris rudimentaires, où se tiennent les ménages des chefs noirs, s'élèvent.

Les conversations vont leur train, principalement dans le quartier des Haoussas, natis du pays de Lagos, qui ne parlent jamais sans crier. Les plus civilisés des Haoussas et, en général, les soldats qui ont habité les villes côtières de l'Afrique, témoignent un certain mépris à leurs congénères de l'interland. Dans leur bouillante et bruyante colère, ils les

qualifient de 'pushment'. C'est l'insulte la plus blessante que l'on puisse lancer à un noir. Nos irrogateurs, indigènes du Congo, qui n'avaient guère une faible idée de la signification de ce mot anglais, couraient se plaindre aux blancs quand on les avait gratifiés de cette épithète.

Après la parade de garde, vers cinq heures et quart, le réseau de surveillance organisé dès l'arrivée au campement est renforcé par quelques sentinelles. Alors la circulation vers l'extérieur cesse complètement, tandis que dans l'enceinte, les soldats qui ont procédé à un bout de toilette vont de groupe en groupe faire des effets de torse, draps dans leur couverture de laine barbotee.

Les membres de chaque famille mangent au même plat et trempent leurs farineux bouillis dans le même vase contenant la sauce pimentée composée de sel, de piment et d'eau. Les soldats réguliers se servent habituellement de la cuiller, tandis que les autres emploient les quatre premiers doigts de la main droite.

Les Elminas (34) n'admettent pas la femme à leur table, parce que, disent-ils, cette coutume n'est pas en usage dans leur contrée. Quand les estomacs sont satisfaits et que les fatigues de la journée n'ont pas été trop éreintantes, ils chantaient en coeur les complaintes de leur pays. Et tant-tan se mêle au brouhaha du camp et donne une note vraiment foraine.

Mais l'obscurité met un terme à tout ce tapage, car aussitôt qu'elle arrive, les membres de chaque famille se rassemblent autour de leur foyer, deux ou trois par feu, et préparent leur couche, qui se compose de nattes ou de feuilles de bananier débarrassées de leurs nervures. Pour dormir, ils ne conservent aucun vêtement; ils se couvrent seulement d'un pagne ou d'une couverture. Pendant les nuits claires, le noir n'aime pas à se coucher sous un arbre ni même sous un abri; il préfère être 'sous les étoiles'.

Le silence se fait petit à petit; la plupart des feux meurent faute de combustible; ceux qui brûlent encore éclairent de leurs vacillantes lueurs les visages de quelques soldats s'entretenant à voix basse.

'Une heure et demie environ après le coucher du soleil, vers sept heures et demie, les derniers lanternons s'éteignent. Les stridations aiguës et monotones des innombrables cris-cris cachés dans les herbes, les buissons et les arbres cessent bientôt à leur tour. Seuls des ronflements somnolents et variés troublent le silence de la nuit. Plus tard, par-ci, par-là, jaillit dans l'obscurité la pâle lumière d'une charbonnée qu'on remue et qu'un soufflé de vent active, et l'ombre d'un blanc se dirige à tâtons dans ce dédale de corps et d'objets éparpillés sur le sol, pour aller s'assurer de la vigilance des sentinelles.

Vers deux heures du matin, quand la température est la plus basse,

plusieurs feux flambeent de nouveau au milieu de groupes d'hommes transis de froid. Les conversations redevenaient bruyantes et réveillent les blancs qui maugréent sous leur tente contre ces infatigables bavards. Cependant le silence se rétablit encore, les feux s'éteignent et les ronflements reprennent jusqu'au petit jour. Alors tout le monde se lève. Pour rendre la souplesse à leurs membres engourdis, les hommes, les femmes et les enfants s'étirent, se tordent en faisant craquer leurs bras. Les uns circulent pendant quelques instants à l'intérieur et à l'extérieur du camp, d'autres raffraîchissent leurs feux, d'autres encore vont au ruisseau. La femme, très frileuse, se lave à l'eau chaude à proximité du feu, derrière un pagne déployé par un enfant. Après le premier repas, composé d'une pâte quelconque, elle prépare sa boîte et les hommes roulent leurs paquets et ustensiles dans des nattes.

Les blancs se lèvent également au réveil et pendant qu'ils déjeunent, des soldats disposent les tentes et les bagages en charges qu'ils distribuent ensuite aux porteurs. Quelques instants après le lever du soleil, les soldats désignés pour l'avant-garde se rangent en ordre de marche sur le sentier à suivre, et au signal de départ, se portent en avant. Blancs, soldats et femmes entrent en colonne dans l'ordre déterminé à l'avance. Les sentinelles et l'arrière-garde ne quittent leur position qu'au moment où les derniers hommes du gros des troupes se mettent en marche<sup>1</sup> (35). Lors des défaites – et il y en eut plusieurs dans l'histoire de la F. P. et, en particulier, durant l'épisode des Baoni, les femmes faisaient partie du butin. Plusieurs d'entre elles passèrent ainsi plusieurs fois d'un camp à l'autre.

Sous peine de ne pas comprendre certains faits, comme l'êtrement en longueur d'une colonne, ou les problèmes considérables de ravitaillement qui se posent très vite à des unités aux effectifs apparemment modestes, il faut toujours garder à l'esprit que dans une colonne de la F. P., il y a :

- les soldats proprement dits, souvent le seul chiffre cité par les documents officiels,
- à peu près autant de femmes, dont certaines avec enfant(s),
- des boys, attachés aux officiers blancs, mais aussi à certains soldats
- un nombre considérable de porteurs, l'ensemble du matériel étant réparti en charge de 30 kilos. A titre d'exemple : avec la charge d'un porteur, un canon pouvait tirer dix coups. On imagine aisément le nombre de porteurs qu'exigeait un seul canon pour une expédition de quelque envergure.

On peut donc estimer en toute quiétude que le nombre de personnes qui se trouvaient dans une colonne militaire était au minimum quatre à cinq fois plus élevé que ses effectifs militaires. Ce fait peut contribuer à expli-

quer la distorsion apparente entre les effectifs réduits et les pertes importantes que l'on constate lors des batailles africaines. Que veut-on dire exactement quand on parle d'*hommes* ou de *personnes*? Qu'y a-t-il derrière les *mas*, les femmes, les enfants et les porteurs n'étant pas à l'abri des balles. Cette situation se prête aux manipulations : on peut augmenter les pertes de l'ennemi et diminuer celles de la F. P. en comptabilisant comme *ennemi* tout cadavre qui n'est pas visiblement militaire. On peut aussi, a contrario, chercher à frapper le public d'horreur devant un *massacre*. Nous avons déjà relevé cette subversion du vocabulaire : la F. P. ne connaît pas la défaite ; elle est victorieuse ou massacrée ; ses ennemis ne connaissent pas la victoire ; ils sont vaincus ou massacrés et, dans ce dernier cas, occasionnellement cannibales.

#### NOTES

1) Les Bemba de la rive zairoise du Tanganyika se sont établis dans cette région, en des points qui n'étaient pas occupés par les Tabwa, à la suite de leur défaite par des populations qu'ils appellent *Wangone*. Il n'est guère difficile d'y reconnaître les Nguni.

2) Coquilhat : *Sur le Haut Congo*, p. 228.

3) Projet d'instruction à Gordon Paeha, Bulletin Militaire, n° 32, p. 626.

4) Lycops et Touchard, op. cit., T. II, p. 233 Recueil Administratif du 10/1/84.